

REVUE SUD-AMÉRICAINE

PUBLICATION BI-MENSUELLE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET COMMERCIALE

DES PAYS LATINS DE L'AMÉRIQUE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

ABONNEMENTS :

	Un an	Six mois.
Europe.	60 fr.	30 fr.
Amérique	16 \$	8 \$

Un numéro : 2 fr. 50

Distribution gratuite aux salons de lecture, aux établissements publics, à la presse, bourses et syndicats de commerce, etc., etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs plusieurs des principaux hommes de lettres de l'Amérique latine.

Elle reçoit directement de la plupart des gouvernements latino-américains les documents et renseignements d'intérêt public.

DIRECTEUR :

P.-S. LAMAS, ex-Consul et Secrétaire de légation de 1^{re} classe.

Adresser la correspondance, rue Keppler, 12, Paris.

ON S'ABONNE :

En EUROPE : dans tous les bureaux de poste, sans augmentation de prix.
En AMÉRIQUE : chez les Agents, ou en s'adressant au Directeur.

Annonces : 1 fr. 50 la ligne.

Chaque numéro aura de 16 à 48 pages selon l'abondance des matières.

M. le Dr Andrés Lamas, publiciste sud-américain, a pris à sa charge la section du Rio de la Plata.

Il s'est réservé également et exclusivement l'administration de cette feuille dans cette partie de l'Amérique. — Son adresse : Buenos-Aires, rue de la Piedad, 255.

Voir dans la dernière page la liste des Agents et des endroits où se fait, à Paris, la vente au numéro de ce journal.

SOMMAIRE

La République Argentine et le Brésil, par Pedro S. Lamas, page 373. — Le « Journal des Économistes » et la « Revue Sud-Américaine » au sujet de la circulaire du ministre Depretis sur l'émigration, page 375. — Exposition Continentale à Buenos-Aires (Section française, publication officielle du gouvernement français), page 376. — Le système monétaire de l'Empire du Brésil, 1808-1882 (2^e article), par Pedro S. Lamas, page 377. — Bibliothèque Bolivar à Paris, page 379. — La question du café, par F.-J. de Santa-Anna Nery, page 379. — Chronica hiscorica, par el Dr M.-R. Garcia, ministro argentino en Londres, page 381. — Courrier d'Amérique, page 382. — Courrier d'Europe, page 385. — Revue économique, page 386. — Revue financière, page 389. — Revue commerciale, page 393. — Arts, sciences et faits divers, page 394. — Mouvement maritime, page 395. — Annonces, page 396.

La République Argentine et le Brésil.

Dans l'article que nous avons eu le plaisir de publier sous ce même titre, dans la *Revue* du 15 décembre, son auteur laissait entrevoir la conviction personnelle que la question de limites, au sujet des territoires des Missions, n'était pas la seule ni la véritable ou plus importante raison d'être des armements de l'Empire; ce remarquable écrit, qui vient d'être traduit et reproduit à la Plata, terminait ainsi : « Il ne suffit pas de résoudre la question des Missions, en réalité, matériellement peu importante. Il faut étudier et résoudre toutes les autres difficultés qui peuvent compromettre les rapports cordiaux entre ces pays; il faut étudier et résoudre toutes les questions qui sont de nature à mettre en danger les évolutions pacifiques du progrès, de la prospérité, de la liberté dans les régions de la Plata. »

Eh bien, il avait raison l'auteur de cet article; ayant

vécu longtemps au Brésil, en rapport constant avec les hommes les plus importants de l'Empire, il ne pouvait se tromper sur les mobiles d'une politique dont les penchants ne lui sont pas étrangers, ayant joué lui-même un grand rôle dans les événements qui se sont produits, pendant une trentaine d'années, comme conséquence des relations entre le Brésil et les républiques riveraines de l'Uruguay et de la Plata.

Nous lisons dans le *Nacional* du 20 janvier, les déclarations faites, dans un entretien privé avec un des rédacteurs de cet important organe de la presse de Buenos-Aires¹, par l'honorable vicomte de Paranaguá, chef du cabinet brésilien, au sujet des rapports avec l'Empire et la République Argentine.

D'après le récit du *Nacional*, cet éminent homme d'État, Président du Conseil, sénateur, citoyen dont la probité et le caractère noble, intègre et loyal lui ont assuré la confiance de l'Empereur et celle du parti libéral, dont il est un des chefs prestigieux, aurait déclaré que « le Brésil ne désire pas et n'a nullement en vue la guerre avec la République Argentine, étant convaincu que ce sentiment est partagé par cette république; » « il n'existe aucune question, aurait-il ajouté, de nature à produire l'état de guerre entre les deux pays, surtout étant donné l'esprit politique du gouvernement Impérial et celui des déclarations du gouvernement Argentin; je ne vois, heureusement, rien qui puisse empêcher la continuation de la politique amicale de l'alliance², la question de limites des Missions devant être résolue raisonnablement et amicalement. »

En même temps que ces paroles rassurantes étaient prononcées à Rio de Janeiro, le général Roca, Président de la République Argentine, profitait de l'occasion d'un banquet au Rosario pour faire des déclarations de paix, cordialement amicales pour le Brésil, de nature

1. M. Domingo Lamas, un de nos collaborateurs.

2. La triple alliance en 1865, entre le Brésil, la République Argentine et l'Uruguay, contre le président Lopes de Paraguay, politique qui avait déjà eu la fortune, en 1851, de rétablir à la Plata, avec le concours des trois pays, le régime fécond de la liberté et de la démocratie, anéanti pendant vingt ans par la tyrannie de Rosas.

à écarter de l'esprit public toute crainte de complications internationales, au moins comme conséquence d'une politique imprudente ou agressive de la part du gouvernement Argentin.

Sous la présidence actuelle, le gouvernement de la République a proclamé, comme ses prédécesseurs, son amour et son attachement à la politique de paix internationale et son respect pour le principe de l'arbitrage comme moyen de résoudre les contestations entre des peuples amis, civilisés, intéressés à faire triompher avant tout, le droit et la justice.

Hier, c'était le Paraguay, cette nation qui venait d'être vaincue, occupée, conquise de fait, par les armes alliées; le Brésil, en réalité, n'abusa point de sa victoire, se contentant d'occuper sa ligne de délimitation antérieure aux hostilités; la République Argentine de son côté, agissant envers une nation anéantie, réduite à un degré d'impuissance bien plus prononcé que celui du Pérou actuel vis-à-vis de son vainqueur implacable, le Chili, avec laquelle elle débattait depuis longtemps une importante question de limites, consentit à soumettre le différend au jugement arbitral du président des États-Unis d'Amérique.

Quelque temps après, la nouvelle arrivait à Buenos-Aires, que le Paraguay avait gagné le procès.

C'était une défaite, et c'était, en même temps, une éclatante victoire!

La République Argentine ne verrait plus flotter son drapeau, le drapeau vainqueur du Paraguay, sur les territoires qu'elle occupait déjà et qu'elle avait toujours disputé au vaincu.

Mais, en compensation, quel légitime orgueil de pouvoir dire au monde civilisé, — je suis une nation où la force ne prime jamais le droit, où après la victoire des armes, employées pour repousser l'agression étrangère, j'ai soumis le différend international au jugement d'un arbitre, choisi d'un commun accord entre le vainqueur et le vaincu!

Dans l'ordre social comme dans l'ordre politique, on trouve toujours, comme dans l'organisation individuelle, des forces matérielles et des forces morales, mises continuellement en action, dans un but commun, celui du travail et du perfectionnement universel.

C'est la loi de la nature, c'est la loi de la vie humaine, c'est la destinée des individualités comme des collectivités sociales: l'esprit de la matière.

Et si on interroge l'histoire, si on cherche à découvrir la raison de la déchéance comme celle de la fortune et de la gloire des peuples, on trouvera toujours que, malgré des obstacles et des contrariétés passagères, ce dernier résultat est la conséquence nécessaire, logique de la soumission des forces matérielles aux forces morales, de l'harmonie de ces éléments, de la prédominance, dans l'administration publique, des principes de la liberté, du droit et de la justice.

Nous avons eu occasion d'annoncer, maintes fois, que la République Argentine avait offert au Brésil, depuis 1876, par l'entremise du Dr Bernardo Yrigoyen, ministre des Affaires Étrangères, aujourd'hui ministre de l'Intérieur, de soumettre la question des Missions au jugement arbitral d'un tiers, choisi par les partis.

Il paraît que le gouvernement de Buenos-Aires serait prêt à accepter l'intervention, comme arbitre dans cette affaire, de la gracieuse souveraine de la Grande-Bretagne.

Le Brésil n'a pas encore accepté, jusqu'à ce moment, l'offre de la République Argentine, et la question des Missions pourra peut-être être tranchée *raisonnablement et amicalement*, d'après les paroles de l'honorable vicomte de Paranaguá, par la voie diplomatique.

L'arbitrage international n'est qu'un moyen d'éviter entre les peuples ce terrible fléau qu'on appelle la guerre, comme les tribunaux ordinaires n'ont d'autre raison d'être que la solution des contestations individuelles, substituant au pugilat les décisions de la justice.

S'il y a un espoir quelconque de s'entendre, de se mettre d'accord, de résoudre la question sans avoir recours au jugement d'un tiers, comme semble le croire le Brésil, il convient, évidemment, de se mettre à l'œuvre et de faire des efforts sincères pour atteindre le grand résultat, tant désiré par les deux peuples, commandé par les intérêts du commerce et de l'industrie, ces deux grandes sources de la richesse et de la prospérité publiques.

La République Argentine vient de confier au Dr Vicente G. Quesada, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, la haute mission de reprendre à Rio de Janeiro les négociations avec l'Empire pour chercher sincèrement et loyalement cette solution définitive.

Le choix du Dr Quesada a été très heureux. Aux Argentins il inspire une grande confiance: on connaît sa compétence, son savoir-faire politique; on sait qu'il ne bronchera pas, qu'il saura plaider la cause de son pays avec la force du patriotisme et de l'érudition. Quant au Brésil, il verra bientôt qu'il a à faire à un homme loyal et sincère, à un esprit politique, à un ami de la paix, à un apôtre du droit et de la justice.

Nous aimerions, cependant, qu'avant d'entrer au fond de la question, qu'avant d'entamer de nouveau la négociation sur la véritable ligne délimitative du côté des Missions, le plénipotentiaire argentin traitât de faire accepter, en principe, par le gouvernement Impérial, que la solution du différend aurait lieu au moyen de l'arbitrage dans le cas où, après cette nouvelle tentative, les deux pays n'arriveraient pas à un accord définitif.

Les chances d'une entente directe seraient beaucoup plus grandes une fois que, par l'adoption formelle mais hypothétique de l'arbitrage, toutes les questions d'amour-propre, toutes les susceptibilités nationales auraient été écartées du débat.

Nous finirons par rappeler quelques paroles judicieuses du célèbre jurisconsulte Jérémie Bentham.

« On prétend qu'une nation ne doit pas céder à une autre un point évidemment juste.

« C'est-à-dire, sans doute, *évidemment juste* d'après la nation qui juge sa propre cause.

« C'est-à-dire, qu'une nation ne doit céder rien de ce qu'elle considère être son droit, c'est-à-dire *qu'elle ne doit céder rien!*

« De sorte que, dans tous les cas de différends, la guerre devient l'unique moyen de les résoudre.

« S'il existait, cependant, un tribunal pour décider de quel côté est le droit, la guerre ne serait plus désormais la conséquence des différends internationaux.

« En tout cas, la décision de l'arbitre, juste ou injuste, n'atteindrait pas l'honneur de la nation condamnée¹. »

Le vicomte de Paranaguá déclara, en outre, après avoir parlé dans les termes pacifiques que nous avons

1. Works of Jeremy Bentham. Part. VIII, London, 1839.

reproduits de la question des Missions, que la conservation de l'indépendance de la République Orientale de l'Uruguay était le *grand intérêt* du Brésil au Rio de la Plata.

Voici, donc, donnant raison aux convictions manifestées par le Dr Andrés Lamas, dans l'article que nous avons publié le 15 décembre, la véritable, l'importante question, l'unique question, pour ainsi dire, qui soit de nature à éveiller des craintes chez les amis de la paix et à mettre en danger les bons rapports entre les deux grandes nations de l'Atlantique américain.

Cette question, une question sans raison d'être, sans base réelle, soulevée par des craintes imaginaires, — la République Argentine n'ayant pas en vérité l'intention d'attenter contre l'indépendance de la République de l'Uruguay, n'ayant pas même les moyens de le faire, la République de 1828 désirant, à tout prix, conserver son autonomie et son intégrité territoriale, — cette question il faut l'aborder, il faut la résoudre, il faut faire disparaître ce nuage qui pourrait bien se changer en tempête si d'un côté et de l'autre on ne s'empressait pas à le faire disparaître.

Nous avons parlé plus haut, un peu dogmatiquement si on veut, mais avec conviction et avec patriotisme, des forces morales, et de l'influence dans la destinée des peuples de l'honnêteté, de la loyauté, de la probité de leur politique interne et internationale.

Rendant justice aux Gouvernements argentins, ayant rappelé le dénouement de la question de limites avec le Paraguay, sans parler de son attitude devant le Chili lorsque cette nation se trouvait aux prises avec les Pérou-Boliviens, nous avons affirmé qu'on pouvait avoir confiance dans la loyauté de sa politique, traditionnellement loyale, en commençant par l'épopée immortelle de l'indépendance américaine, lorsque le drapeau bicolore de Belgrano se montrait sur le haut des cordillères des Andes pour délivrer les peuples frères du Pacifique du joug de l'Espagne, sans remporter de ses victoires éclatantes que des lauriers pour son histoire et un peu de cette force morale qui devait être, dans l'avenir et pour toujours, la base féconde de la politique de la Confédération.

Eh bien ! la République Argentine ne manquera pas à son serment ; elle respectera la convention internationale qui, après Ituzaingo, déclara l'indépendance de l'Uruguay ; cette indépendance que les orientaux surent mériter, par leur héroïsme, dans l'époque de la guerre contre le Brésil, dont ils se montrèrent dignes en faisant triompher la liberté et la civilisation des riverains de la Plata après neuf ans d'un siège troyen, sans précédent dans les pages de l'histoire du Nouveau-Monde.

Il sera donc facile à la République Argentine de donner, à ce sujet, des assurances au Gouvernement Impérial de nature à dissiper toute crainte et à rétablir une confiance nécessaire, indispensable, les deux pays ayant besoin de consacrer toute leur attention à résoudre leurs multiples problèmes sociaux et économiques.

De son côté, le Gouvernement brésilien ne saurait refuser au cabinet de Buenos-Aires des explications sur sa politique à Montevideo.

La réciprocité de ces déclarations écarterait toute question de susceptibilité à cet égard.

Les deux puissances américaines mutuellement intéressées dans l'indépendance de l'Uruguay, qui se sont solennellement engagées à la respecter et à la défendre, pourraient bien se mettre d'accord pour régler leur politique envers cette nation ainsi que pour établir la collec-

tivité de leurs rapports avec elle, relativement à certaines questions d'un intérêt commun et général. Il est donc facile au Brésil et à la République Argentine d'arriver par la voie de la franchise et du patriotisme bien entendu, au grand résultat, si fécond en bienfaits pour l'Amérique, de la consolidation de la paix et du triomphe des principes de la justice et de l'équité internationale.

PEDRO S. LAMAS.

Le « Journal des Economistes » et la « Revue Sud-Américaine » au sujet de la circulaire du ministre Depretis sur l'émigration.

Nous sommes heureux de constater que notre confrère du « Journal des Economistes », a considéré comme nous (voir la *Revue* du 1^{er} février) que la circulaire du 6 janvier de l'honorable M. Depretis sur l'émigration est contraire aux principes de la liberté et des droits de l'homme. L'éminent M. Molinari considère, en outre, comme nous, 1^o que les mesures adoptées par cette circulaire seront, pratiquement, inefficaces, et 2^o qu'elles n'ont pas été inspirées par des sentiments philanthropiques.

Voici du reste, les paroles et les appréciations judicieuses de notre érudit confrère (livraison de février) :

« En Italie, le ministre de l'intérieur M. Depretis a publié le 6 janvier, une circulaire aux préfets, ayant pour objet, sous couleur de philanthropie, de faire obstacle à l'émigration. — Voici l'analyse de cette circulaire qui rétablirait tout simplement la servitude de la glèbe, si elle pouvait avoir une efficacité quelconque.

« La circulaire du ministre de l'intérieur oblige tous les citoyens, sociétés, compagnies à l'intérieur ou à l'étranger, consulats, et les représentants ou les mandataires des gouvernements étrangers qui entendent enrôler des émigrants pour les pays situés hors d'Europe, à demander, pour chaque expédition, une autorisation du ministère de l'intérieur.

« Les demandes devront préciser le nombre des individus ou des familles à expédier à l'étranger, indiquer l'endroit vers lequel elles seront dirigées, en vue de quels travaux et à quelles conditions, et moyennant quel salaire ou traitement l'émigration a lieu. Elle devra spécifier en outre les garanties offertes.

« Le ministre fera alors prendre des informations et autorisera ou n'autorisera pas l'émigration.

« Des pénalités sont prévues aux termes de l'article 62 de la loi du 22 mars, contre les enrôleurs qui chercheraient à se soustraire totalement ou en partie, aux dispositions indiquées plus haut, ainsi que contre les syndics qui délivreront à l'avenir, des passeports à l'intérieur, feuilles de route, quand il résultera des informations, qu'ils sont tenus de prendre que ces pièces doivent servir à l'émigration.

« Disons-le à l'honneur des journaux italiens ; Quelques-uns d'entre eux ont énergiquement protesté contre cette tentative de prohibition à la sortie des travailleurs, au profit de ceux qui les emploient.

« La conséquence de cette mesure, dit la *Rassegna settimanale*, sera, en réalité, la prohibition d'émigrer, c'est-à-dire un préjudice immense pour les classes qui cherchent dans l'expatriation tout au moins une augmentation de salaire. D'un autre côté, devant cette prohibition d'émigrer, s'établira forcément l'émigration clandestine.

« A force de vouloir multiplier les exigences d'une tutelle administrative sur les émigrants, on les obligera, à éviter toute surveillance à leur préjudice personnel et à celui de la navigation nationale pour s'embarquer à Gênes, Marseille ou au Havre.

« Ce n'est pas ainsi, ajoute la *Rassegna*, qu'on peut résoudre les questions sociales et qu'on prévient les haines entre les classes ; c'est au contraire par cette voie, en fermant la soupape de sûreté, qu'on augmente le danger et qu'on s'approche du jour de l'explosion de la chaudière.

« A l'occasion de cette circulaire prohibitionniste, notre confrère « *L'Economista de Florence* » publie quelques renseignements intéressants sur l'émigration italienne.

— Depuis 1869, elle a présenté les chiffres suivants.

	Émigrants.		Émigrants.
1869	105.766	1876	108.015
1870	100.015	1877	99.213
1871	111.411	1878	96.268
1872	140.680	1879	119.831
1873	139.860	1880	119.701
1874	91.239	1881	135.832
1875	76.095		

« Dans ces chiffres sont compris toutefois les émigrants temporaires qui vont travailler en France et dans les autres pays avoisinants et qui reviennent ensuite chez eux après avoir accumulé un petit pécule. L'émigration permanente ne comprend guère qu'un tiers de la totalité.

Emigrants.		Emigrants.	
1876	19.757	1879	40.824
1877	21.087	1880	37.934
1878	18.555	1881	41.607

Sans rechercher, ajoute « *l'Economista* », si l'émigration est un bien ou un mal, nous ferons remarquer qu'après la Belgique, la Hollande et la Grande-Bretagne, l'Italie est le pays qui possède la population la plus dense de l'Europe, et nous nous demandons quelle est actuellement la cause de l'émigration de nos paysans ? La réponse ne se fera pas attendre, c'est la misère et c'est la même cause qui, dans beaucoup de nos provinces produit la hideuse maladie de la pellagra.

« D'un autre côté, la *Revue sud-américaine* (Publication bi-mensuelle politique, économique, etc., des pays latins de l'Amérique, directeur, P.-S. Lamas, ancien consul) donne quelques indications de nature à rassurer la philanthropie de M. Depretis sur le sort des émigrants italiens à Buenos-Aires et Montevideo. »

Le « *Journal des Economistes* » reproduit ensuite plusieurs paragraphes de notre article du 1^{er} février.

C'est avec un grand plaisir que nous constatons l'opinion favorable de notre éminent confrère du « *Journal des Economistes* » au sujet du droit d'émigrer, droit qui ne peut être nullement limité 1^o sans un préjudice réel pour les classes qui cherchent à faire fortune en s'expatriant, et 2^o sans porter atteinte aux garanties et aux principes de la liberté sociale.

Exposition continentale à Buenos-Aires : section française (suite).

SOCIÉTÉ ANONYME DES MÉTAUX (J.-J. LAVEISSIÈRE ET FILS)

Ce dernier occupe le milieu du pavillon avec un important trophée d'objets en cuivre. La base en est formée de vastes bassines et de plaques massives de foyers pour locomotives ; elle supporte une grande colonne composée de tuyaux de toute forme et de toute grosseur. Les angles et les parois de cette sorte de monument sont garnis de serpentins, de cloches, de chaudières, de tuyaux coudés et de plaques de doublage, etc. ; le tout forme une masse de cuivres luisants causant quelque surprise chez ceux qui ne sont pas instruits de la puissance de nos grandes usines et de la perfection de leurs moyens de production.

LE CREUZOT (SCHNEIDER ET C^{ie})

Le Creuzot a envoyé une excellente série d'échantillons préparés avec le soin et la science qui caractérisent ce qui sort de cet établissement. Cette exposition est naturellement la plus remarquée, tant du public spécial, qu'intéressent les produits métallurgiques, que de la généralité des visiteurs.

Les fers et aciers du Creuzot, ses fils pour clôtures, ses tôles, ses rails, ses ponts et autres travaux, sont trop connus pour qu'il y ait lieu d'en dire autre chose, sinon qu'ils sont bien représentés par les échantillons mis en montre et par les modèles et albums que chacun peut inspecter. Outre des spécimens de métaux travaillés, de pièces brisées permettant d'apprécier la qualité du fer et de l'acier, et d'organes de machines, cet établissement a envoyé le fac-simile du lingot d'acier de 120 tonnes qui a figuré à l'Exposition de Paris en 1878, et aussi une pièce d'artillerie de montagne (nouveau modèle) de 0^m, 065, avec les projectiles et les plaques de blindage sur lesquelles ils ont été essayés. Ces objets ont eu un vrai succès de curiosité et ont été pour beaucoup une révélation ; on ignorait en effet, généralement, que le Creuzot fût producteur de matériel de guerre. Les spécialistes ont étudié avec soin cette pièce.

Une des branches les plus importantes des transactions du Creuzot avec la Plata est la vente des fils d'acier pour clôtures. Le Creuzot fait aux Anglais, sur ce terrain, une concurrence chaque jour plus dangereuse : ceux-ci, après avoir pour ainsi dire monopolisé ce commerce, le voient graduellement passer en d'autres mains. Bien que le fil français se vende un peu plus cher, étant plus résistant,

plus ductile et de qualité plus régulière, partant plus durable, il revient en fin de compte meilleur marché. C'est dans sa supériorité incontestable seulement qu'il faut trouver la raison de la préférence que lui accordent les propriétaires.

Les importations du Creusot pour cet article suivent, en chiffres ronds, la progression suivante :

	Tonnes
1879	500
1880	1.700
1881	2.100
1882	2.500 ¹

C'est la maison Ryland et C^{ie} qui soutient principalement la lutte pour les fils d'acier.

Quant aux locomotives, ponts, rails, etc., notre grande usine en livre constamment à ce pays, et chaque jour ajoute à leur réputation.

DECAUVILLE AINÉ (PETIT-BOURG)

Le porteur universel Decauville n'a pas besoin d'être décrit ici ; il suffit de dire qu'il a figuré brillamment à Buenos-Aires.

Il y était représenté par 800 mètres de voies, avec courbes, plaques tournantes et embranchements, et par les types des trucs et wagonnets affectés aux différents emplois. Pendant la période d'installation et de montage des machines, cette voie mobile a servi au transport des plus grosses pièces qui soient entrées à l'exposition ; reliée à la gare des marchandises du chemin de fer de l'Ouest, elle y prenait les caisses et les déposait sur les points de destination, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la galerie. Le porteur Decauville a aussi contribué pendant six mois à faciliter puissamment les travaux, qui ont pu, avec son aide, s'exécuter dans des conditions de sécurité et de rapidité particulières. L'épreuve sérieuse à laquelle il a été mis a établi d'une manière incontestable ses avantages et sa solidité ; tout le matériel employé n'a exigé aucune réparation ; pas un rail ne s'est brisé, pas un écrou ou rivet n'a manqué. Les chemins de fer portatifs paraissent admirablement adaptés aux circonstances des pays de la Plata. Les vastes plaines du territoire pampéen, l'étendue des exploitations, le mauvais état de la viabilité, rendue souvent impraticable par la boue en hiver, par la poussière en été, l'éloignement des centres de population, tout semble appeler l'établissement d'un mode de transport pratique et économique se substituant aux chars à bœufs et permettant d'en réduire la circulation sur les routes actuelles, qu'il n'est pas possible d'améliorer d'une manière permanente. La pierre manque presque partout, et le sol supporte mal l'action des pluies.

Dans les exploitations sucrières, agricoles et forestières, le rôle du porteur Decauville est encore mieux marqué, et il est probable qu'il ne tardera pas à être très généralement employé. L'agent de cette usine a déjà reçu plusieurs commandes importantes, dont l'une lui est faite par le bureau des ingénieurs pour les travaux de prolongement du chemin de fer *Central Norte*.

Plusieurs autres systèmes de voies mobiles fabriquées par des maisons étrangères figurent également à l'exposition : aucun ne peut soutenir la comparaison comme simplicité, solidité d'aspect, avec le modèle sorti des ateliers de Petit-Bourg.

ACIÉRIES ET FORGES DE FIRMINY

La dernière travée de la section occupée par la France suit immédiatement le pavillon central. On y trouve les aciéries et forges de Firminy, qui montrent une très remarquable collection d'outils pour le travail des métaux, des essieux, des fils de clôture, des ressorts de voiture, des canons de fusil en acier, une pièce d'artillerie système Reffye, et enfin des socs de charrue qui ont été fort remarqués. Les ressorts de voiture, article dans la fabrication duquel cette usine excelle, se placent parfaitement à Buenos-Aires ; l'industrie y est très active, et l'on n'est pas en mesure de produire sur place les ressorts nécessaires. L'exposition de Firminy est donc l'une des mieux comprises au point de vue de l'appropriation de ses envois.

1. Evaluation faite sur la base du premier trimestre et qui pourra être dépassée. — 2,500 tonnes ou 55,000 rouleaux égalent 23,600 kilomètres. Le fret de Marseille est de 30 francs par 1,000 kilogrammes.

CH. LORILLEUX

Les couleurs et encres lithographiques de Ch. Lorilleux et Cie meublent une vitrine bien disposée et paraissent appréciées.

BERTHOUD, BOREL ET C^{ie}

Un panneau qui fait le fond de la galerie de ce côté est occupé par une exposition de câbles télégraphiques, d'un nouveau système, pour communications souterraines et sous-marines. Ces câbles sont renfermés dans une gaine en plomb assez résistante pour les mettre à l'abri de tout accident ordinaire : les raccords s'exécutent facilement au moyen de soudures à l'étain. Ils sont fabriqués par une société anonyme de Paris. Ce perfectionnement a attiré l'attention de l'administration des postes et télégraphes de la République argentine, qui est entrée en pourparlers avec les agents de la maison.

JOURNAUX, SIEMENS FRÈRES, COMPAGNIE FRANÇAISE,
VEUVE ROUFFET, JAMOT

Passant maintenant à la galerie gauche, on rencontre d'abord, à l'entrée, une machine à coudre de Journaux (de Paris), mue par l'électricité, objet tout nouveau à Buenos-Ayres; et ensuite les machines dynamo-électriques de Siemens frères; des extincteurs instantanés de la Compagnie française (rue du Faubourg-Poissonnière, 102); une machine à rincer les bouteilles, de la maison veuve Rouffet, et une presse lithographique Jamot.

BOULET ET C^{ie}, BRISGAULT FRÈRES, LÉONARD PAUPIER, MASSON
LECORNU, LETOURNEUR

Puis viennent : un appareil à fabriquer les eaux gazeuses; un moulin à blé, de Boulet et C^e; des meules, de Brisgault frères; diverses balances, de Léonard Paupier; des courroies pour transmission, de Masson; un moteur à vapeur vertical et une machine à fabriquer les bonbons, exposés par A. Lecornu (de Paris), et une autre pour faire le chocolat, de Letourneur. Ces divers appareils fonctionnent régulièrement : le dernier a été acheté par un Français qui a porté ici l'industrie chocolatière à un tel degré, qu'elle peut lutter avantageusement avec les produits similaires français et étrangers. Le moteur Lecornu a été favorablement jugé par le jury : il a servi à actionner les machines Gramme qui ont fourni la lumière électrique à la section.

NOËL, MABILLE FRÈRES

La maison Noël (de Paris) expose un assortiment bien choisi de pompes propres à divers usages. Enfin, les constructeurs Mabilles frères (d'Amboise) ont envoyé un pressoir à vin qui paraît supérieur, comme mode de serrage, à ceux de la section anglaise ou allemande : il a d'ailleurs immédiatement trouvé acquéreur. Ce genre d'article est d'un placement assuré dans la République argentine, où la fabrication du vin prend beaucoup d'extension.

Dans le pavillon central, qui mesure 16^m × 15^m, sur 18^m de hauteur, se trouvent réunis trois exposants de premier ordre : le Creuzot, Décauville aîné et la Société anonyme des métaux (J.-J. Laveissière et fils).

La section française est très pauvre encore en outillage de vinification, et les viticulteurs argentins y chercheraient vainement les ustensiles dont ils ont besoin pour une élaboration améliorée de leurs produits. Les vignobles des contreforts des Andes, tant du versant oriental que celui du Pacifique, gagnent chaque année en étendue et fournissent déjà des vins très acceptables et en quantités assez grandes.

Lorsque le chemin de fer qui doit relier les provinces éloignées aux districts peuplés du littoral sera livré à la circulation, la consommation des vins indigènes viendra y faire à l'importation une concurrence d'autant plus redoutable que, par un choix judicieux des cépages, par une culture et une préparation plus rationnelles et plus soignées, il sera certainement possible de livrer des vins de très bonne qualité, ressemblant beaucoup à plusieurs des crus européens presque exclusive du marché. Les échantillons présentés cette année à l'exposition ne permettent guère le doute sur ce point.

Nous croyons en avoir assez dit pour montrer dans quelle erreur sont tombés nos fabriques en ne profitant pas d'une occasion aussi rare et aussi favorable de faire connaître les moyens dont elles disposent pour aider au développement de l'industrie naissante d'un pays de tant d'avenir, où les

transformations s'accomplissent si rapidement dès que sont rompues les entraves de la routine et de l'indifférence qui l'ont paralysé si longtemps. Nous n'insisterons pas davantage sur ce sujet, éprouvant plus de satisfaction à considérer non ce que notre exposition aurait pu être, mais ce qu'elle a été en réalité. Dans ses limites restreintes, le bien qui en résultera sera considérable; elle a fait comprendre aux populations sud-américaines que la France n'avait pas à redouter la comparaison avec les nations dont le renom industriel paraissait au-dessus de toute rivalité.

Le fait qui restera, c'est que la section française a tenu le premier rang à l'exposition continentale, cela est admis par tout le monde, même par ceux de nos concurrents qui sont le plus intéressés à ne pas avouer leur défaite, mais qui ne peuvent nier l'évidence.

(Bulletin consulaire. — IX^e et X^e fascicule.)

Le système monétaire de l'Empire du Brésil.

1808-1882

SECOND ARTICLE : 1841-1856

I

Nous avons démontré que les différents gouvernements brésiliens, avant et après l'émancipation, jusqu'en 1840, ne s'étaient nullement distingués par leur respect des grands principes de la science économique et financière; vivre au jour le jour, sans trop se soucier de l'avenir, sans tirer parti des remontrances du passé, sans craindre les conséquences fâcheuses pour le commerce, pour l'industrie nationale qui devaient se manifester bientôt, résultat logique d'une administration imprévoyante, d'une incompétence regrettable, tel est le tableau que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs dans notre précédent article.

Les administrations publiques ont toujours eu le tort, malheureusement, un peu partout, d'oublier, trop souvent, les devoirs d'un gouvernement en matière de recettes et de dépenses; elles se laissent aller; grèvent le pays, le travail, sans égard aux résultats désastreux de l'abus des impôts; les dépenses exagérées, l'emploi improductif, l'immobilisation des capitaux, l'augmentation naturelle des besoins du Trésor, donnent lieu et font naître des expédients, plus ou moins ruineux, qui produisent les crises, plus ou moins fatales pour la prospérité, pour le bien être, pour le crédit et pour la paix publique.

Dans le régime constitutionnel, démocratique, un gouvernement n'est qu'un mandataire, plus ou moins responsable, plus ou moins limité dans ses attributions, mais ayant, toujours, comme but, comme raison d'être, l'administration générale, le recouvrement et l'emploi des impôts, déterminés dans la juste et exacte mesure des besoins de l'État.

Et, quant à ces besoins, ils doivent être réglés, à leur tour, ayant en vue que la source des deniers de l'État, l'impôt, n'est pas intarissable et qu'on ne franchit pas impunément une certaine limite, marquée par le bon sens, déterminée par les observations économiques.

Les gouvernements, oubliant ces règles élémentaires, logiques, ont essuyé bien souvent, au Brésil comme ailleurs, les conséquences désastreuses de l'abus de la décréation immodérée des impôts. Ses conséquences sont la ruine industrielle et parfois la révolution, l'écroulement des trônes, le bouleversement politique.

Un pays qui ne sait vivre administrativement (il le peut toujours), qu'en dépensant plus que le montant des recettes publiques, est un pays qui marche à la ruine, au discrédit, à la banqueroute.

Les déficits devant être comblés d'une manière ou d'une autre, les impôts ne pouvant être augmentés, on a songé aux emprunts, internes et externes, sous toutes les formes, amortissables ou perpétuels, coupures et titres de rente, papier monnaie de cours forcé, émissions de cuivre, etc.

Un jour vient où on ne peut plus emprunter, où l'impôt est insuffisant pour payer l'intérêt des dettes, où le papier monnaie de cours forcé, est déprécié, refusé, impuissant pour s'imposer, banni de la circulation par le discrédit universel, légitime.

On escompte parfois les richesses, les rentes, la prospérité de l'avenir; on emprunte pour payer plus tard; mais il arrive souvent que le jour de l'échéance on constate que le

progrès du pays ne correspond pas à ce qu'on attendait de lui et que les charges de l'Etat sont au-dessus du produit rationnel de l'impôt.

C'est l'abus, l'exagération en toute chose ; c'est le manque de savoir faire administratif, — c'est l'oubli des devoirs et des règles les plus élémentaires de tout gouvernement digne de ce nom, car la prudence et la prévoyance sont des conditions indispensables d'administration publique.

Revenons maintenant, après cette digression, au sujet principal de cet article.

II

Il faut reconnaître que le Brésil, comme toutes nos républiques américaines, a dû employer, depuis l'indépendance jusqu'à ce jour, des sommes extraordinaires pour réprimer les révoltes, pour faire la guerre, pour maintenir des armées et des flottes dans un but politique plus ou moins patriotique ou légitime.

En 1841, la guerre civile continuait à faire des ravages au Rio-Grande do Sul ; elle ne prit fin qu'en 1843.

La révolte du Maranhão termina en 1841. En 1842, le parlement ayant été dissous, la guerre civile éclata de nouveau à Minas et à S. Paulo.

Dans ces deux années, l'émission de 10.354.000 \$ 000 en *Apolices* (titres de dette interne) de 6 0/0 fut faite au taux de 69, 70, 72 et 73 0/0. En outre, dans le mois de juillet 1842, une nouvelle émission de 3.252.000 \$ 000 de papier monnaie de cours forcé fut réalisée par le Trésor public. Dans cette même année un nouvel emprunt de £ 732.600 fut contracté à Londres.

On constata en 1844 que les billets à terme ou bons du Trésor représentaient une valeur nominale de 9.624.456 \$ 000.

En 1845 une nouvelle émission en monnaies de cuivre pour une somme de 129 : 143 \$ 900 fut réalisée.

En 1844, le gouvernement eut de nouveau recours, toujours pour faire face aux déficits budgétaires, à une émission de papier monnaie (2.602 : 129 \$ 000). On avait émis jusqu'alors 46.280 : 000 \$ 000.¹

Entre 1842 et 1848 le Gouvernement eut recours à des nouvelles émissions de *Apolices* (dette interne) pour 14.500 : 000 \$ 000.

Le règne du jeune monarque fut inauguré, comme on vient de le voir, au milieu des agitations politiques, des déficits budgétaires, des emprunts et des émissions de papier monnaie de cours forcé, employés à faire face aux besoins du Trésor.

Cependant, depuis 1845, jusqu'en 1850, le pays jouit d'une paix générale interne et externe, et le commerce, nonobstant la crise européenne de 1847 à 1848, fit des grands progrès constatés dans le mouvement des ports, des douanes et des rentes publiques.

La traite de noirs, ce trafic odieux, prit fin en 1850. Tout le capital employé dans ce commerce² rentra au Brésil.

Le taux de l'escompte qui était de 12 0/0, baissa à 7 et à 8 0/0.

Malheureusement, la fièvre jaune fit son apparition pour la première fois dans les côtes du Brésil en cette même année 1850.

Le commerce fut atteint par cette nouvelle calamité ; on a gardé, dans la population de la capitale de l'Empire, le souvenir lamentable des ravages causés par le terrible fléau.

Le change sur Londres fut ainsi coté :

1841-42	28	à 30	d. par 1 \$ 000
1843	24 3/4	à 28	d. —
1844	24 1/2	à 25 1/2	d. —
1845	24	à 26 1/2	d. —
1846	26	à 28	d. —
1847	28	à 29	d. —
1848	13	à 27	d. —
1849	25	à 28	d. —
1850	28 1/2	à 29	d. —

III

D'après les traités signés à Rio de Janeiro par le Dr Andrés Lamas, représentant diplomatique du gouvernement de Montevideo, avec le gouvernement impérial, vers la fin de 1851, le Brésil consentit à intervenir militairement dans le duel homérique de la part des défenseurs de l'enceinte limitée de la capitale Uruguayenne contre le pouvoir insolent du tyran Rosas, qui dominait depuis dix ans, avec ses armées et son système néronien, les républiques de la Plata.

1. Voir les mémoires (Relatorios) des Finances de 1843 et 1844.
2. Calculé en 16 à 20 mille contos.

Campagne heureuse, dont l'issue avait été facile à prévoir, les forces combinées de l'Uruguay, de la Province Argentinienne de Entre-Rios et du Brésil, ayant écrasé, à Caseros, le 3 février 1853, le pouvoir immense du tyran.

Dans cette période, dans laquelle nous allons rappeler les principaux événements financiers du Brésil, c'est l'unique guerre que nous avons à signaler. La paix intérieure était définitivement consolidée.

Nous avons publié dans la *Revue* du 15 octobre, page 165, sur les finances de l'empire américain, un article dans lequel nous avons inséré un tableau relatif aux recettes et aux dépenses budgétaires depuis 1852 jusqu'en 1881. En le consultant, nos lecteurs pourront se convaincre que, sauf les années 1852, 1857 et 1872, tous ses exercices se sont soldés, en moyenne, par des déficits de 20 mille contos (50 millions de francs) par an.

Nous n'avons, donc, pas besoin de revenir sur ce fait, acquis et démontré.

C'est là la source, depuis l'indépendance, avant même cette époque, des perturbations, du désordre, des désastres de la circulation monétaire de l'empire.

De 1851 à 1855, le gouvernement contracta des nouveaux emprunts, à Londres, et même au Brésil.

Les émissions de papier monnaie du Trésor continuaient toujours. On avait adopté un système qui facilitait beaucoup, qui simplifiait surtout, le mouvement des caisses de l'Etat. Le Trésor faisait des émissions de papier de cours forcé, pour faire face aux dépenses publiques, à titre provisoire, c'est-à-dire s'engageant à amortir, chaque année, une somme égale à celle des recettes du budget. Il arrivait, cependant, que les sommes prévues ne rentraient pas totalement ; il résultait, par conséquent, une augmentation continuelle, systématique, du capital émis par l'Etat en billets de cours forcé.

Ce système est encore en vigueur dans l'actualité.

Par décret du 2 juillet 1851, le gouvernement autorisa l'organisation de la « Banque du Brésil, » avec un capital de dix mille contos (25 millions de francs). Par décret du 31 août 1853, ce capital fut porté à 30.000 : 000 \$ (75 millions de francs).

La « Banque Rurale et Hypothécaire » fut autorisée par décret du 30 mars de cette dernière année, avec un capital de 8.000 contos.

La Banque Mauá, Mac-Gregor et Cie, commença ses opérations dans le mois de septembre 1854.

Ces deux premières banques étaient autorisées à émettre des billets payables à vue en métallique.

Vers la fin de 1854, la « Banque du Brésil », dûit demander l'autorisation de porter son émission à trois fois le fond métallique, exceptionnellement, pendant une année (décret du 2 avril 1855).

Avant l'échéance de ce terme, la Banque demanda au gouvernement de lui accorder l'autorisation de porter ordinairement son émission au triple de l'encaisse métallique. Le gouvernement consentit à cette modification dangereuse, moyennant un nouvel emprunt fait par la Banque au Trésor de 3.500 : 000 \$ à un taux de 3 0/0 au-dessus du taux général de l'escompte.

On revenait aux erreurs de l'administration du 1^{er} empire ; on préparait le cours forcé des billets de la seconde « Banque du Brésil, » comme on avait préparé celui de la première.

— Non content d'augmenter toujours les dettes publiques consolidées et de faire de constantes émissions en billets du Trésor, le gouvernement commençait à compromettre la situation de la nouvelle banque, par des emprunts forcés, par des concessions intéressées, avide de trouver de nouvelles ressources pour combler le gouffre toujours béant des déficits budgétaires.

Nous verrons bientôt quelles furent les conséquences de cette politique imprévoyante, dangereuse, pour le commerce et pour l'industrie nationale.

Dans cette période de 1851 à 1856, le change sur Londres fut coté ainsi :

1851-52	25	à 30	d. par 1 \$ 000
1853	27 1/2	à 30	d. —
1854-55	27	à 29	d. —
1856	27	à 28	d. —

Ce léger aperçu, cette étude de l'administration financière de l'empire, dans ses rapports avec la circulation monétaire, que nous poursuivrons bientôt, est loin d'être inspiré par des sentiments malveillants pour le Brésil.

Nous désirons contribuer à la solution du grave problème que l'empire a devant lui; en mettant sous les yeux de ces hommes d'état les antécédents de la situation actuelle, nous croyons servir la cause de la science et de la vérité; il convient à tous, au Brésil comme aux pays voisins, de faire triompher les principes d'une administration sobre, sage et prévoyante, source de paix, de prospérité, de bonheur. Par la voie des désordres et des erreurs administratifs que nous venons de signaler, on prépare les crises sociales, économiques et financières qui n'ont habituellement d'autre issue que les bouleversements politiques et les désastres des nations.

En disant la vérité, on sert plus efficacement, plus loyalement les intérêts de l'ami, — et, pour nous, tous les peuples de l'Amérique sont des amis, comme ils sont, entre eux, des frères, qui marchent vers un but commun, dans l'enfance encore comme ils se trouvent de l'organisation sociale.

Si, cependant, on pense, au Brésil, qu'il convient de taire la vérité, nous serions forcés de lui dire :

Amicus Plato, sed magis amica veritas.

PEDRO S. LAMAS

Bibliothèque Bolivar à Paris.

Nous avons publié dans notre numéro du 15 janvier, la circulaire adressée par la *Junta Directiva* aux membres correspondants nommés dans les différents pays de l'Amérique.

Voici maintenant la liste complète de ses représentants.

RÉPUBLIQUE ARGENTINA

G^{al} B. Mitre. — D^{or} Nicolas Avellaneda. — D^{or} Vicente G. Quesada. — Direct de la Biblioteca de Buenos-Aires. — D^{or} Andres Lamas. — Ricardo Trelles. — D^r Angel J. Carranza.

RÉPUBLIQUE DE BOLIVIA

Direct de la Biblioteca nacional en La Paz. — D^{or} José Rosendo Gutierrez. — D^{or} Julio Mendez. — Santibañez. — Melchor Terrazas. — D^{or} del « Comercio de La Paz ». — Rector de la Universidad, La Paz. — René Moreno.

RÉPUBLIQUE DE COSTA-RICA

Rector de la Universidad. — D^{or} de la Biblioteca. — Redactor del Diario Oficial,

RÉPUBLIQUE DE COLOMBIA

Ricardo Becerra. — Teodoro Valenzuela. — J. M. Quijano-Otero. — Juan B. Gaitan. — Adriano Paez. — D^{or} de la Biblioteca. — D^{or} de la Revista Repertorio Colombiano. — D^{or} de la Universidad. — D^{or} del Observatorio. — José M^a Samper. — Antonio Caro. — José Joaquín Ortiz. — Rafael Pombo. — Carlos Martinez Silva. — Lino Ruiz. — Lázaro M^a Perez.

RÉPUBLIQUE DE CHILI

D^{or} de la Biblioteca Nacional Ramon Briceño. — Rector de la Universidad de Santiago. — Benjamin Vicuña-Mackenna. — Diego Barros Arana. — Miguel Luis Amunátegui. — Zorobabel Rodriguez. — J. Victorino Lastarria. — Abelardo Nuñez.

RÉPUBLIQUE DE SANTO-DOMINGO

Director de Instrucción Pública. — Director del Diario Oficial. — Director del Liceo nacional.

RÉPUBLIQUE DEL ECUADOR

Quito — Rector de la Universidad. — D^{or} del Observatorio. — D^{or} de la Biblioteca. — Pablo Herrera. — Pedro Fermin Zavallos. — Luis Ant^o Salazar. — Roberto Espinoza. — Guayaquil. — Rector del Colegio San Vicente. — Juan B. Elizalde. — D^{or} de « La nacion » — D^{or} M. A Fuentes.

RÉPUBLIQUE DE GUATEMALA

D^{or} de la Universidad. — Director del Instituto nacional. — Director de la Biblioteca. — Director del Diario Oficial. — Director de Instrucción Pública.

RÉPUBLIQUE DE MEXICO

Director de Instrucción pública. — Director de la Universidad. — Director de la Biblioteca. — Presidente de la

sociedad de Geographia y de Estadistica. — Joaquin Garcia Icazbalceta. — Francisco Pimentel. — Director del Diario Oficial.

RÉPUBLIQUE DE NICARAGUA

Director de Instrucción Pública. — Rector de la Universidad, Director de la Biblioteca. — Director del Diario Oficial.

RÉPUBLIQUE DE HONDURAS

Director de Instrucción Pública. — Rector de la Universidad. — Director de la Biblioteca. — Director del Diario Oficial.

RÉPUBLIQUE DEL PERU

D^{or} J. Antonio Riveyro, Rector de la Universidad. — D^{or} Antonio Raymundi. — Sebastian Lorente. — Manuel Odriozola Bibliotecario. — José Casimiro Ulloa. — Mariano Felipe Paz-Soldan. — David Torre de Aguirre.

RÉPUBLIQUE DEL PARAGUAY

Director de Instrucción Pública. — Rector de la Universidad o del principal Colegio nacional. — Director de la Biblioteca. — Director del Diario Oficial.

RÉPUBLIQUE DEL SALVADOR

Director de Instrucción Pública. — Rector de la Universidad. — Director de la Biblioteca. — Director del Diario Oficial. — Ireneo Chacon.

RÉPUBLIQUE DEL URUGUAY

Director de la Universidad. — Director de Instrucción Pública. — Director de la Biblioteca. — Del Diario Oficial. — D^{or} Carlos M^a Ramirez. — D^{or} Carlos M^a De Pena. — D^{or} Julio Herrera y Obres. — D^{or} José Pedro Ramirez. — Alejandro Magariños Cervantes.

RÉPUBLIQUE DE VENEZUELA

Rector de la Universidad. — Director de Instrucción Pública. — Director de la Biblioteca. — D^{or} Diario Oficial. — D^{or} Agustin Aveledo. — D^{or} Aristides Rojas. — José Gil Fortoul. — Lisandro Alvarado. — D^{or} de « la Opinion Nacional ».

La Junta, dans sa séance du 17 février, a fait les suivantes nominations :

2 d. Vice Président, l'éminent M. F. Covarrubias, mexicain, — et 2 d. Secrétaire, le D^r Enrique Perla, péruvien.

La question du café (suite).

Il n'y a pas à craindre l'abus comme pour l'alcool et le tabac. M. Pouchet, dans son *Traité élémentaire de botanique appliquée*, cite un cas fort curieux à ce sujet.

« Nous avons vu, dit-il, dans une auberge de Lens-le-Bourg, au pied du Mont-Cenis, une bonne femme de cent seize ans qui avait l'habitude de boire 25 à 30 tasses de café par jour. »

Après cet exemple, il est inutile de citer Voltaire et sa longévité.

En résumé, le café agit sur l'encéphale dont il augmente l'énergie des fonctions. Il empêche la désassimilation des tissus vivants.

Les médecins peuvent l'employer avantageusement pour combattre les migraines, les névralgies, les coqueluches, les fièvres intermittentes, et en guise de réactif pour empêcher les empoisonnements par les narcotiques.

Mais, pour accomplir ces heureux effets, il est indispensable que le café soit pur, sans altérations, sans falsifications nuisibles.

Le café ne doit pas être récolté sur des plants malades ou mis en sac avant d'être parfaitement séché.

Les fèves des cafés fermentés (vice-propre) sont gonflées ou marbrées, piquées, noirâtres, couvertes de moisissures humides à la main.

Il arrive parfois que l'eau de mer ou les mauvaises conditions des navires altèrent des cafés embarqués dans de bonnes conditions.

Ces sortes de cafés sont noirâtres en dehors et verdâtres en dedans. Elles exhalent une odeur de savon et contiennent une assez forte quantité de chlorure de sodium. Leurs cendres donnent avec le nitrate d'argent un précipité blanc cailleboté soluble dans l'ammoniaque. Torréfiés, ces cafés restent ternes et ne renferment presque plus de caféine.

La fraude par substitution s'exerce aujourd'hui sur une assez grande échelle.

Le Java est souvent vendu pour du Moka ; le Ceylan pour du Martinique ; le Santos pour plusieurs espèces. A côté de ces cafés de *fabrique*, on fait des cafés *factice*s.

Le grain a été imité soit avec de la chicorée, soit avec des pâtes, des argiles, des marcs épuisés.

En 1867, à Vienne et à Prague, on se livrait à la fabrication du café avec des farines de gland et de blé grillées.

Le café moulu est surtout l'objet de nombreuses falsifications.

Il est composé souvent de sortes inférieures, de cafés avariés, de marc coloré au caramel. On lui adjoint aussi de la chicorée torréfiée et falsifiée.

Les moyens d'éprouver ces poudres sont à la portée de tout le monde.

Il suffit de jeter une pincée de ce café sur une tasse d'eau. Si une partie de la poudre surnage et que l'autre se précipite, si l'eau se colore immédiatement, c'est que votre café est frelaté.

La coffina ou farine de lupin grillée a été essayée en Angleterre en 1851.

Les falsifications par la betterave, la carotte et le panais sont également très nombreuses.

Le café de figues, si recherché en Allemagne, est lui-même falsifié par des sciures d'acajou, du foie de bœuf et de cheval cuit et réduit en poudre, des grains de sable, des semences du gombo, du chêne d'Espagne, du chicot, par le riz, le maïs, les fèves, etc...

Nos laboratoires de chimie feraient bien de soumettre à l'analyse et à la proscription ces denrées nuisibles que l'on nous vend sous le beau nom de café.

C'est l'exemple que vient de nous donner l'Angleterre. Un ensemble de règles importantes au sujet du café et de la chicorée viennent d'y être édictées. Un règlement spécial frappe d'une taxe d'un demi penny par 112 grammes toutes les substances végétales qui sont présentées comme pouvant suppléer au café et à la chicorée. Chaque paquet doit être d'un quart de livre et porter un timbre mobile qui indique la nature et les proportions du contenu. La peine de confiscation avec amende de 20 liv. est portée contre tous les infracteurs de ces dispositions. Quiconque emploie des timbres ayant déjà servi est passible d'une amende de 100 liv. Quant au café pur et à la chicorée pure, ils ne sont pas soumis à ce règlement ; cependant le mélange de café et de chicorée doit porter l'étiquette légale. De cette façon, les succédanés du café ne pourront pas se vendre à l'insu des acheteurs, et paieront un droit plus élevé que le café et la chicorée purs.

De leur côté, les planteurs brésiliens ont compris la nécessité d'assurer à leurs produits les meilleures conditions d'arrivage. Ils semblent vouloir remplacer la toile de chanvre actuellement en usage par un tissu de coton.

La seule cause, en effet, pour laquelle les cafés brésiliens ne sont pas cotés sur les marchés étrangers aussi avantageusement que les cafés de Ceylan, Haïti, Java et autres, c'est que ces cafés souffrent d'une décomposition due au très mauvais système d'emballage. — La toile de chanvre fabriquée avec une matière absorbante à un haut degré est la moins propre à l'usage auquel on l'emploie.

Déjà, en 1844, le docteur Agostinho Rodrigues Cunha, dans un travail remarquable, « *de l'art de la culture du café et de sa propagation* », avait reconnu cette vérité que les dures leçons reçues de l'étranger sont venues confirmer depuis.

« Le café, disait-il, est un corps hygrométrique, c'est-à-dire qu'il a la propriété d'absorber et de perdre une certaine quantité d'eau s'il se trouve dans une atmosphère plus ou moins chargée de vapeurs aqueuses : il s'ensuit que tous les tissus ne conviennent pas de la même manière pour protéger le café.

« Les tissus de fil moins que les autres conviennent à cet usage, vu la facilité avec laquelle ils retiennent l'eau, tandis que le coton n'ayant pas cette propriété à un degré aussi élevé, l'emploi de cette matière devra toujours être préféré.

« Le meilleur mode d'emballage serait le baril de bois léger ; mais l'intérêt du commerce étranger étant de faire valoir de toutes les manières ses produits fabriqués, nous avons été obligés d'adopter exclusivement les tissus de fil à notre préjudice, encore que l'on sache bien que le café se conserve mieux dans le coton que dans le fil.

« Quant aux barils, la seule cause de leur exclusion serait la différence de poids.

« Si les Chinois avaient subi les mêmes conditions, il y

a longtemps que le thé viendrait aussi en balles, et que sans aucun doute le commerce de cette denrée serait anéanti.

« L'on s'explique pourquoi le café nouveau est recherché de préférence à l'ancien, bien que le café d'un an, de deux ans soit préférable quand il a été gardé convenablement.

« Le café nouveau, transporté au loin, se détériore moins au passage de la ligne, sous l'influence de la grande humidité que contient l'air et de la haute température qui existe dans ces parages, parce que ce café contient encore une certaine quantité d'eau ; plus le café sera sec, plus la quantité d'eau absorbée sera grande. La toile de chanvre s'humidifiant plus facilement que le tissu de coton, on devra préférer celui-ci sans hésiter. A ces considérations ajoutons que l'atmosphère de Santos est constamment saturée d'humidité, et que les cafés partant de cette ville sont souvent exportés privés de leur couleur naturelle par suite de la détérioration subie.

« Ce mal pourra être évité à l'avenir en employant les barils de bois blanc au lieu de sacs de chanvre.

« Il y aurait là matière à un débouché important pour les bois des forêts du Brésil, et d'un autre côté un moyen d'affranchir le pays de l'impôt payé à l'Angleterre d'une manière indirecte.

« Il est donc nécessaire de bien se convaincre de ces observations, et si l'emploi du baril de bois ne peut être fait immédiatement, on doit tout au moins employer, sans plus tarder et à l'exclusion de tous autres, les tissus de coton dont les prix se rapprochent de ceux du chanvre.

« C'est en procédant de cette manière que les cafés brésiliens arriveront enfin en parfait état sur les marchés étrangers et ne seront plus indiqués sur les cotes comme étant de 3^e, 4^e et 5^e qualité. »

II

LE CAFÉ AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

Production générale. — Consommation ascendante. — Exportation brésilienne. — Le café du Brésil en France. — Le prix des cafés. — Dégrevement.

Pour se faire une opinion sur l'avenir de l'article, il faut se rendre un compte exact de la marche de la production et de la consommation. Jusqu'ici, la statistique semble établir que la consommation dépasse la production, malgré les apparences contraires.

Ainsi de 1855 à 1878, c'est-à-dire depuis vingt-trois ans, la production générale a augmenté de 40 0/0 ; la consommation, de 60 0/0. L'équilibre n'a donc été rompu qu'en faveur de la consommation.

Voici, du reste, le tableau de la production générale :

PRODUCTION GÉNÉRALE COMPARATIVE

	ANNÉE 1855	ANNÉE 1878
Brésil	163.400.000 kil.	225.500.000
Hollande	71.322.000	71.404.800
Antilles	29.300.000	41.800.000
Ceylan	28.780.160	53.422.400
Sud d'Afrique	22.315.000	35.890.000
Arabie	6.176.000	2.779.200
Afrique	4.000.000	4.000.000
Amérique centrale	3.500.000	32.500.000
Philippines	1.358.720	3.396.800
Océanie	"	150.000
Ensemble	330.151.880 kil.	490.843.200 kil.

Augmentation de production : 48 p. 100.

Ces chiffres sont ceux publiés par l'*Économiste français* ; ce qui a trait au Brésil est exact ; nous acceptons donc les autres renseignements de confiance.

Quant à la consommation, voici le tableau de sa marche ascendante, pendant la même période de 1855 à 1868 :

CONSOMMATION GÉNÉRALE COMPARATIVE

	1855	1878	Augmentation
États-Unis tonn.	97.490	142.372	44.882
France	26.700	54.120	27.420
Allemagne	61.230	90.364	38.134
Autriche	18.877	39.876	20.999
Belgique	20.186	23.079	2.893
TOTAL tonn.	224.483	358.811	134.328

Augmentation de consommation : 60 p. 100.

Si la consommation est en avance de 12 0/0 sur la production, comment expliquer la dépréciation de 40 0/0 en deux ans sur l'article? Nous devons donc chercher dans une autre direction la solution du problème.

Ce qui est rompu, ce n'est pas l'équilibre entre la production et la consommation, mais celui entre l'offre et la demande, ce qui n'est pas la même chose.

Au Brésil, on a sauté sans transition du transport à dos de mulet à la locomotive. Les récoltes actuelles nous parviennent donc au moins deux mois plus tôt qu'autrefois. En vingt-deux jours, des vapeurs les transportent dans les pays de consommation. Il fallait autrefois quatre-vingts jours à des voiliers pour effectuer le même sujet. Voilà, en tout, quatre bons mois gagnés, et, par conséquent, 4/12^{es} de récolte qui sont offerts à la consommation avant que la récolte précédente soit à moitié écoulée. La demande n'augmente pas dans la même proportion que la rapidité de l'offre.

La production n'est pas en cause ici. Le Brésil n'aurait pas produit un sac de café de plus, que le même phénomène économique se serait manifesté.

Pour les récoltes de l'Inde, le raisonnement est encore plus juste. Les voiliers doublant le cap de Bonne-Espérance et les vapeurs franchissant l'isthme de Suez déposent dans les entrepôts de l'Europe deux récoltes à un intervalle très rapproché. Pour un demandé, il y a donc deux offerts, grâce à la promptitude des arrivages.

A ces causes générales, il faut ajouter pour le Brésil d'autres causes secondaires, par exemple : la grande récolte de 1880, — la mauvaise distribution des expéditions de l'intérieur : les planteurs expédiant parfois 25,000 sacs par jour, tandis qu'en répartissant leurs envois plus également sur douze mois, ce devrait être seulement la moitié ; — puis les exagérations des télégrammes, offrant des cafés au-dessous des cours pour obtenir des ordres ; etc...

On se base sur les forts stocks et sur l'énormité de celui du Havre pour croire à une forte augmentation de la production. C'est une erreur. L'accumulation des stocks dans les ports de mer n'est que la conséquence des facilités de communication qui existent dans le monde entier.

Nous sommes donc en présence d'une situation transitoire due aux nouveaux moyens de transport.

Le choc est produit. Il ne se répétera pas, tant qu'on n'aura pas découvert des moyens de transport aussi supérieurs aux moyens actuels, que ceux-ci le sont aux anciens.

Cela étant, la stabilité des transports étant assurée, la différence actuelle entre l'offre et la demande ne peut que diminuer, puisque c'est en réalité la consommation qui augmente.

F. J. de Santa-Anna Nery.
(A suivre.)

Cronica historica

DOCUMENTOS INÉDITOS ¹

Invocando el testimonio de los Sres. Mitre y Lopez, en un artículo inserto en la « Nueva Revista de Buenos-Aires » bajo el título de « La Provincia Intendencia de Montevideo », Tomo I. entrega 4^a, veo estampadas las siguientes aseveraciones :

« Tres fracciones se dividían en esta provincia la influencia... Se odiaban y se temían recíprocamente; la devastación crecía y las fortunas venían en decadencia, la mayoría quería ante todo el orden, bajo cualquier bandera.

« Todas estas causas influyeron en el éxito de la invasión de Lecor, á la que no eran ajenos, el diputado argentino en Rio y otros personajes, según el General Mitre, cuyas noticias amplía el Dr. Lopez.

« Necesario es recordar que á la sazón había en el Rio de la Plata un partido monárquico atemorizado por la anarquía que se había operado durante los años trascurridos después de la revolución de Mayo de 1810. Este partido creía que podía con tar con el apoyo del reino de Portugal, Brasil y Algarbes para establecer una monarquía en el Plata.

Sin embargo, no se atrevían á levantar pendón, ni á proclamar sus ideas; se limitaban al papel de *conspiradores* é

1. El Dr Manuel R. Garcia Ministro Argentino en Londres, nos ha pedido la inserción de la presenterecificación historica, á lo que concedemos gustosos, asicomo lo haríamos respecto a la replica a que pudiera dar lugar.

(Nota de la Direc.)

intrigantes. Sus manejos dieron lugar á ruidosos procesos políticos. »

Comprendido don Manuel José Garcia entre los calificados de *conspiradores intrigantes y traidores*, es deber mio, y muy honroso por cierto, documentar la vindicación de tan ligero como injurioso aserto, digno de los aciagos dias, y de los odios que el tiempo y el estudio parece debían haber relegado al olvido en los anales de la Historia Argentina.

Nadie borrará de esta los elevados servicios de Garcia durante las administraciones de Rodriguez y Las Heras, — por no mencionar otros muchos, — desconocidos aún. Contrayéndome en estas líneas á los trabajos del mismo ciudadano en su carácter de diputado en la Corte del Brasil, espero los acoja, Sr. Redactor, con la deferencia que me ha mostrado en repetidas ocasiones.

Me propongo demostrar los fundamentos que sostuvieron la política de gobiernos sucesivos, nacidos de partidos diversos, política aprobada por el Congreso de Tucuman.

Los « ruidosos procesos políticos » á que dieron lugar las negociaciones y proyectos monárquicos, en los cuales ó tomaron parte, ó adhirieron los prohombres de la Revolución argentina, fueron exclusivamente manejos del partidismo; cayeron de suyo en el ridículo. El instigador principal del famoso proceso de alta traición, (en el cual no apareció comprendido el Diputado en el Brasil¹), lo fué D. Manuel Sarratea. Este, olvidó prepararse el banco que ofreció á sus colegas para acusar negociaciones, en las cuales tomó el mismo Sarratea una parte principal con Rivadavia y Belgrano.

El mismo Sarratea, cometió en 1816 la felonía de denunciar á Rivadavia (entonces en Madrid), como falso Diputado, esponiéndolo á los furores del Gobierno de Fernando VII con peligro de su honor y seguridad personal.

Escribiendo al Dr. Tagle, en Noviembre de 1815, se expresaba Garcia en los términos siguientes :

Rio Janeiro, Noviembre 24 de 1815. Sr. Dr. D. Gregorio Tagle.

La conducta misteriosa de esta Corte escita la curiosidad y las dudas en cuantos han juzgado por solas apariencias, y así, se ven mudar las opiniones todos los dias. He dicho á V. antes, y lo repito ahora, que una feliz combinacion de circunstancias me ha puesto en estado de ser útil á ese país en la crisis que se avecina, crisis que decidirá quizá de la suerte de las colonias americanas por algunas generaciones.

Yo estoy bien cierto de que el Gobierno se habrá propuesto un objeto razonable en la marcha de su política. A lo menos, he llegado á lisonjearme de que no querrán caer en ciertos errores que han causado en gran manera el atraso en que nos vemos. Porque, muchos de los que tuvieron influjo en la revolución, han creído que podrían proceder tan libremente en los negocios públicos, como en sus empresas privadas, y V. sabe si hay en esto gran diferencia. Un particular, podrá hacer regla de su conducta aquello de — Todo, ó nada — lo cual en ciertos casos se reputaria mas bien por magnanimidad que por imprudencia. Pero un ayuntamiento de ciudadanos, á quienes los pueblos fiaron su suerte futura, no tendrá disculpa, si confía al vuelco de un dado, la vida del Estado, y la libertad de sus pueblos. Tampoco han querido conocer la diferencia que hay entre defender una libertad ya establecida, y el hacerla nacer y consolidarla. En el primer caso, puede arriesgarse todo, porque una constitucion desquiciada, ya esta destruida, pero cuando se trabaja

1. Don Tomás Manuel Anchorena, se espresó en los términos siguientes, aludiendo á las procaces y cinicas aseveraciones de Sarratea :

« Resulta por último, que siendo Gobernador (Sarratea) procedió con muchísima ridiculez, en que, habiendo leído desde el principio todas las comunicaciones con la Corte del Brasil, y demás concernientes á ella, y habiendo hablado repetidas veces sobre su contenido con varios de los anteriores representantes, (á quienes aseguró que por parte del Congreso « no encontraba en ellos malicia, « sinó que obraba ciego y como tías, sin saber lo que debía hacer), « no formó sobre ellas auto cabeza de proceso, ni las comprendió » en el que formó sobre las relaciones con el Gobierno frances, y que por el fiscal pidió que se agregase testimonio de los Tratados celebrados con dicha Corte, de las instrucciones dadas para este efecto al Ministro Garcia, y de la acta sobre este particular, después de « no agregar nada de lo pedido porque no existia, ni ha existido jamás », aglomeraron documentos que no conducian en manera alguna al objeto particular de la causa, sinó á publicar con el mayor escándalo é imprudencia, lo que debía estar secreto.

Véase la Exposición de D. Manuel. J. Garcia en una de las Gacetas Ministeriales de Diciembre de 1820.

por hacer brotar la libertad, debiera, por el contrario sacrificarse todo, antes que esponerse á sofocar sus semillas. No quiera Dios, que el actual Gobierno caiga tambien en estos errores de casi todos sus antecesores. Si tal sucediera, daria desde hoy por perdida toda la salud, y me abandonaria á los mas amargos sentimientos.

Demasiado convencido estoy de que los pueblos americanos necesitan libertad é independencia, especialmente del desgraciado Gobierno español, y porque lo estoy, tiemblo cuando veo los riesgos que corren por la demasiada impetuosidad de sus conductores.

Saberse adquirir tal independencia, cual es compatible con el estado actual de los pueblos que la van á recibir, y con los intereses de aquellos á quienes puede convenir protegerla, vea V. ahí la dificultad. Vea V. un problema que todos quieren resolver, y en el que tienen demasiado interés las pasiones.

Yo me he puesto ya en estado de decir mis sentimientos, sin mas respeto que al bien de mi país. Pero una explicacion no pedida y estemporánea, por muy luminosa que fuese, no dejaria de ser ridicula. Lo que sí creo sobretodo importante, es que haya aquí un sujeto instruido en los principios de este Gobierno, y que sepa hasta dónde puede estenderse, en el caso de ser llamado á tratar alguna cosa relativamente á ese país. No hay que perder tiempo. Es preciso adoptar principios fijos, y resolverse á ponerlos fuera del impulso de sucesos pasajeros. Nada de esa política fatal é inconsistente que hemos visto hasta aquí, irse mudando con la fortuna, sin dejar señal alguna marcada sobre la opinion. Hasta ahora hemos querido trazar á nuestros negocios estos dos únicos tópicos. Soberanía perfectísima ó esclavitud completísima, yo no sé si fuera de estos extremos podria hallarse tambien el resultado que deseamos.

Con fecha 27 de Enero de 1816, escribia el Diputado al Director D. Ignacio Alvarez en carta privada lo que va á leerse :

« Las cosas de nuestro país son tan importantes, sus negocios están en tanto peligro de perderse, y la ocasion de remediarlos es tan oportuna, y tan fugitiva al mismo tiempo, que no pueden sufrirse chafaldas¹, ni tener lugar para ellas aquel que se interesa con sinceridad en el bien de la patria.

Bajo estos principios usted crea que yo voy á trabajar incesantemente, en la consecucion de aquellos objetos que juzgo compatibles con el estado actual de ese país, con la política presente de las Cortes de Europa y América, y lo que es mas, con los verdaderos y únicos intereses de nuestros compatriotas, con su gloria solida y perdurable, si la puede haber en lo humano.

La desastrosa jornada del Perú, me ha causado el mas profundo sentimiento, pero sin sorprenderme, ni abatirme. Creo sí de la primera importancia, el ocurrir con todas las fuerzas posibles á las gargantas del Perú, y que todos marchen al instante á detener el torrente. Mientras, se trabajará á dos manos para dar tal direccion á nuestras cosas, que nos pongamos enteramente fuera del alcance de esos enemigos, que á todos los horrores de una venganza feroz, añaden la impotencia de establecer un orden, y la parte de brutalidad y fanatismo que los está devorando.

Esté vd. cierto que he de marchar hácia lo que creo supremamente útil, y necesario á esa tierra, y que lo he de poner por escrito, aunque sepa que vds. me quemen en estatua. Pues como la verdad es lo mas fuerte del mundo, pasarán los acaloramientos, y las convulsiones, y ella subsistirá y con ella mi honor.

Reflexionemos tranquilamente sobre los sucesos y adquiriremos esperiencia.

La derrota del Perú, no será tan desastrosa, si creemos que por las mismas causas hemos de perder y ganar otras batallas, hasta que desangrados enteramente caigamos donde quiera la suerte.

Me ha gustado mucho lo que dice El Censor de 21 de Diciembre acerca de la política inglesa. Es cierto, y ojalá hubiese habido mas sinceridad en alguno, y menos acaloramiento en otros sobre este particular.

Es preciso hablar francamente de los puntos cardinales de la felicidad pública. Es preciso dar ideas justas y luminosas; dejar á un lado el género declamatorio, y que solo un estilo nervioso y sustancial reluzca en nuestros papeles.

1. Alusion á carta de Alvarez sobre la revolucion contra Alvear.

Yo quisiera se pensase sobre el siguiente problema :

¿Cuál sera mejor? ¿Hacer nosotros solos de nuestro propio caudal el negocio, empeñandonos en inmensas sumas, y corriendo todos los riesgos, ó asociarnos otro que nos puede asegurar los riesgos, aunque parta con nosotros las utilidades? Demos un balance, juzguemos, y comparemos¹. — ¿Siempre ha de durar la impetuosidad de fanatismo, y la intolerancia del espíritu de partido, la desconfianza y la inquietud febril de pasiones exaltadas, ó enfurecidas, aunque nobles?

M. R. GARCIA.

(Continuará.)

Courrier d'Amérique.

République Argentine. — Le gouvernement vient de compléter l'organisation du corps diplomatique de la manière suivante :

France et Belgique. Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, M. Mariano Balcarce, — secrétaire Eduardo Ibarbalz.

Italie et Suisse. Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, le Dr Antonio del Viso, — secrétaire Bélisario I. Montero.

Allemagne et Autriche-Hongrie. Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, le Dr Miguel Cané, — secrétaire le Dr Alberto Blancas.

Angleterre. Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, le Dr Manuel R. Garcia — secrétaire Louis B. Tamini.

Espagne. Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, le Dr José C. Paz, — secrétaire Martin Garcia Méron.

Etats-Unis. Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, M. Luis L. Dominguez, — secrétaire Florencio L. Dominguez.

Chili. Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, le Dr José E. Uriburu, — secrétaire Agustin Arroyo.

Pérou. Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, M. Jacinto Villegas, — secrétaire Lauro Cabral (hijo).

Brésil. Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, le Dr Vicente G. Quesada, — secrétaire le Dr Julio Carrié.

Bolivie. Ministre résident, M. Silvano Boreas.

Paraguay. Ministre résident, le Dr Hector Alvarez, — secrétaire Adolfo P. Carranza.

Uruguay. Ministre résident, M. Enrique B. Moreno, — secrétaire Alfredo Lahitte.

Colombie et Venezuela. Ministre résident, M. Carlos Calvo y Capdevila, — secrétaire Alejandro Calvo.

— Nous avons peu de nouvelles politiques à transmettre à nos lecteurs.

Nous ne nous plaignons pas: nous serions heureux de pouvoir dire de toutes nos Républiques, ce que nous répétons aujourd'hui au sujet de l'Argentine: rien de nouveau en politique; aucun événement n'est venu dans cette dernière quinzaine troubler le mouvement régulier de la machine constitutionnelle; tout marche à souhait, selon le désir général; on y travaille, l'émigration étrangère apporte chaque jour de nouveaux éléments d'activité; les chemins de fer, les télégraphes vont leur train... que veut-on de plus!

Dans les partis, il y a des mécontents, cela va sans dire, des impatients, comme partout, hélas!... mais en vérité le pays, la grande majorité nationale, ne se plaint guère du fonctionnement administratif, des garanties et des libertés publiques, de la jouissance réelle des droits accordés par la législation aux citoyens, aux habitants de la République.

— Le Président de la République, de retour à Buenos-Aires, comme nous l'avons déjà annoncé, s'occupe très spécialement, après ses déclarations sincèrement pacifiques du Rosario, de trancher amicalement la question de limites avec le Brésil. Lire, sur cette question, l'article de notre directeur, M. Lamas.

Le Dr Dardo Rocha, gouverneur de la province de Buenos-Aires, poursuit avec son activité et son intelligence incontestée, la réalisation des réformes administratives, tout en encourageant le développement du commerce et de l'industrie dans cette partie privilégiée du territoire argentin.

1. ¿Que otro objeto tuvieron las misiones encargadas á los Srs. Rivadavia, Belgrano y Sarratea y mas tarde á don Valentin Gomes? — ¿Que conspiraciones seran esos actos autorizados por los gefes del Estado y por la Representacion Nacional? Asi se escribe la historia!

— L'évêque de Cordova, le père Mamerto Esquin, vient de mourir pendant un voyage à l'intérieur de la République. Orateur sacré très remarquable, l'éminent évêque jouissait, à juste titre, d'une renommée de vertu et d'intégrité peu communes.

Nommé archevêque, il y a quelques années, il refusa d'accepter un tel honneur, déclarant qu'il était indigne de remplir de si hautes fonctions.

Sa mort a produit, dans toute la République, un sentiment universel de regret; la presse a été unanime dans ses manifestations en honneur de l'illustre prélat.

— La société de Buenos-Aires a assisté avec un respectueux recueillement, aux funérailles du Dr Salvador Maria del Carril, membre retraité de la Haute-Cour de Justice Nationale; homme politique des plus importants, ancien gouverneur de San Juan et membre du gouvernement du Parana dans l'époque de l'organisation nationale.

Le Dr del Carril est mort à l'âge de 81 ans.

— L'intelligent M. Mariano E. Pelliza a été nommé sous-secrétaire au ministère des affaires étrangères.

Bolivie. — C'est avec le plus grand plaisir que nousregistrons les paroles nobles et patriotiques du général Campero, président de la République, adressées au Congrès à la Paz.

Les voici :

« Le Chili voudra-t-il enfin ouvrir les yeux, et revenir de cette sorte d'ivresse produite par ses batailles, longuement préméditées et d'un succès d'autant plus certain qu'il avait tout préparé, tandis que le Pérou était profondément endormi et que la Bolivie était victime de la peste, souffrait de la faim sous le plus mauvais des gouvernements? Le Chili voudra-t-il, dis-je, s'inspirer un peu de la saine raison?... Ce sont là mes craintes!... »

« Dieu veuille donc que les chefs dirigeants de cette République, s'élevant du milieu des gisements convoités de nitrates jusqu'aux régions les plus élevées des Andes, puissent embrasser d'un coup d'œil ce vaste territoire, depuis l'isthme de Panama jusqu'au cap Horn, et qu'à la vue de ce spectacle grandiose, ils ne cherchent pas à combiner leur action pour l'agrandissement exclusif de leur sol, mais qu'ils pensent au continent tout entier, destiné par la nature à devenir tôt ou tard le refuge d'une même famille, la grande *Confédération Sud-Américaine*. — Alors, et seulement alors, la paix sera définitivement assurée, et avec elle la prospérité et le bien-être du Chili, du Pérou, de la Bolivie... de tout le continent.

« Monsieur le président, en attendant le rayonnement de l'aurore de ce beau jour, qui ne brillera certainement que pour les générations futures, je conserve l'espoir qu'au retour de l'année législative, nous aurons l'occasion de nous retrouver réunis et satisfaits ici, dans ce sanctuaire de la loi, pour continuer l'œuvre commencée de notre régénération politique et sociale, sous l'inspiration de ces génies de la liberté et de la République : Bolivar et Sucre! »

Le général Campero rappelle, en outre, à ses concitoyens que, nonobstant l'état de guerre, c'est la première fois, on peut le dire, que la Bolivie a vu fonctionner librement un gouvernement parlementaire; le régime constitutionnel a été en vigueur pendant les circonstances extraordinaires de la guerre, et l'organisation politique et légale du pays ne s'est pas arrêtée un seul moment.

Nous envoyons au peuple Bolivien et au patriote général Campero, nos congratulations sincères.

— Par décret du 10 décembre dernier, M. le docteur Antonio Quijarro est chargé du ministère des relations extérieures et de l'intérieur, pendant l'absence de M. P. José Silveti, en congé.

M. le docteur Fidel Aranibar est chargé par intérim des ministères des finances et de l'industrie.

Brésil. — Le gouvernement impérial, vient d'adresser aux consuls généraux de l'Empire à Trieste et à Paris, une circulaire qui les met à même d'informer les intéressés que les uniques faveurs qui puissent être dispensées aux immigrants sont les suivantes :

1° Logement et nourriture durant les huit premiers jours qui suivent leur débarquement à Rio de Janeiro;

2° Transport gratuit par chemin de fer ou par les vapeurs dont les compagnies sont subventionnées par l'État, jusqu'au port ou à la station la plus voisine du lieu de destination choisi librement par l'immigrant.

3° Vente de terres incultes appartenant, au domaine pu-

blic, l'État concédant à l'immigrant le temps nécessaire pour les paiements qu'il aura à effectuer ultérieurement.

Le prix de ces terres est fixé à un *demí real* par *braça quadrada* ou environ 1,000 mètres carrés pour 25 centimes.

Des mesures vont être prises par le ministère de l'agriculture pour préparer les terres par lots et en déterminer les dimensions.

Chili. — Le gouvernement de Santiago vient d'envoyer ses passe-ports à monseigneur Del Frate, délégué apostolique. Voici les raisons de cette résolution :

Après la mort de monseigneur Valdivieso, archevêque de Santiago, le Gouvernement proposa au Saint-Siège comme candidat pour le substituer, le chanoine François de Paul Taforo.

Le clergé chilien se montra très mécontent du choix fait par le Gouvernement.

Le Saint-Siège, à ce qu'il paraît, ne voulut pas ratifier la nomination du chanoine Taforo.

Une mission spéciale envoyée à Rome ne put trancher la question.

Monseigneur del Frate, envoyé à Santiago dans le but d'arriver à un accord, n'a pas eu la chance d'éviter le conflit qui vient de se produire.

Colombie. — La correspondance diplomatique contenue dans le livre rouge espagnol, qui vient d'être publié, renferme une lettre de M. Blaine, secrétaire d'État, repoussant l'intervention des gouvernements européens dans l'affaire de la neutralité du canal de Panama, et la réponse faite à cette lettre par le ministre d'Espagne, à la date du 10 mars 1882. Celui-ci proteste contre la doctrine Monroe et aussi contre la tentative faite par les Américains d'exercer seuls leur protectorat sur le canal en cas de guerre. La note de l'Espagne invoque hautement le traité Clayton-Bulwer et la convention avec la Colombie; elle invoque également les intérêts des nations situées des deux côtés de l'Océan pour repousser une prétention qui ne tient pas suffisamment compte des droits des autres puissances. Elle soutient que le traité de la Colombie n'a pas donné aux Etats-Unis de droit exclusif ou antérieur au protectorat du canal de Panama, et conclut en disant que le gouvernement du roi est d'avis que, maintenant, le canal étant en cours de construction, il est indispensable d'établir, d'un commun accord, le mode d'action collective des puissances à l'effet d'assurer la liberté du trafic et du commerce entre les deux océans; le gouvernement pense que le meilleur moyen d'atteindre ce but serait, aux termes du traité Clayton-Bulwer, d'inviter les autres nations à adhérer aux principes qui y sont exprimés. La presse de Madrid approuve l'attitude du cabinet dans cette question.

— Nous lisons dans le « *Courrier des Etats-Unis* ». Les dernières correspondances de Panama disent que le nouveau ministère de Bogota est exceptionnellement fort. Tous les partis y sont représentés. La formation de ce cabinet a été suivie par une tendance à la modération dans les polémiques de journaux, et il y a tout lieu de croire que la paix est assurée. Le général Thornas Renjifo, candidat radical à la présidence de Cauca, est décédé dans la ville de Cali. Sa mort est un rude coup porté au parti radical d'Antioguia.

Des navires arrivent constamment à Aspinwall avec du matériel pour la compagnie du canal, mais ce matériel ne peut être expédié rapidement par suite de l'insuffisance des débarcadères. Une mine de charbon a été découverte à l'embouchure du Rio Indio, à vingt milles de Colon. Une échauffourée a éclaté à Aspinwall. Le *Nile*, qui est arrivé le 28 janvier, a amené 400 ouvriers pour le canal, lesquels ont essayé d'agir à leur guise pendant quelque temps. La police a été appelée, un coup de feu a été tiré, et un homme blessé à la jambe.

Dominicaine. — Le gouvernement de Saint-Domingue a prescrit de refuser l'entrée des ports de la République aux navires venant de pays où résident des consuls dominicains, quand ils auront négligé de se munir de patentes de santé.

Mexique. — Nous lisons dans « *l'Écho du Mexique*. » Le Sénat a offert, au nom du pays, un magnifique banquet à M. Mariscal, pour l'heureuse issue de la question de Guatemala. La grande salle du collège des Mines, où étaient réunis les invités, était splendidement décorée. Les membres du Cabinet, ceux du Sénat, le Corps diplomatique, plusieurs députés et autres personnages notables assistaient à cette brillante réunion. Le Président du Sénat, M. le Ministre de

la Justice, M. le Ministre d'Espagne et le rédacteur du *Journal Officiel* prononcèrent tour à tour des discours enthousiastes. Mais le discours le plus remarquable fut prononcé par M. Mariscal, le héros de la fête. Son érudition, son patriotisme, aussi bien que sa modestie, éclatèrent, dit un de nos confrères, dans le toast porté par lui, où il soutint dignement sa réputation d'orateur et de diplomate distingué.

M. Herrera, Ministre de Guatémala, parla le dernier et il le fit avec autant de talent que d'élévation.

— La ville de Guadalajara va être éclairée à la lumière électrique.

— On écrit de Monterey que les loyers ont subi une hausse vraiment extraordinaire. Des petites maisons qui, il y a peu de temps, ne coûtaient que 18 et 20 piastres par mois, se louent aujourd'hui jusqu'à 200 piastres.

— Le 6 janvier est arrivé à Tarancuadaro le premier train de balast de cette ligne ferrée qui doit bientôt unir l'état de Guanajuato avec la capitale, en passant par Celaya, Salvatierra, Acambaro, Maravatio et Toluca.

— Dans sa séance du 6 janvier, la Société de Géographie et de Statistique de Mexico a procédé à l'élection des vice-président et secrétaires pour l'exercice 1883.

Voici le résultat des votes :

Vice-président, M. Ignacio M. Atlamirano.

1^{er} secrétaire, M. Juan de D. Peza.

2^e secrétaire, D. José M. Reyes.

— D'après la nouvelle organisation de l'armée, voici quelles seront sur pied de paix, les forces permanentes de la nation.

20 bataillons	12.920 hommes
20 cadres de bataillon	4.720 —
10 régiments de cavalerie.	4.890 —
10 cadres de régiments	1.480 —
3 bataillons d'artillerie.	1.200 —
1 — de réserve.	194 —
Corps du génie, sapeurs, etc.	1.230 —
TOTAL	26.634 hommes

— La société minière nationale fondée sous les auspices du ministère des travaux publics, a tenu sa séance d'organisation le 5 février sous la présidence du président Gonzalez. Un grand nombre de mineurs de tous les Etats et de représentants des associations minières assistaient à la séance.

— M. Lionel Carden, consul d'Angleterre à la Havane, est arrivé à Mexico. Il est chargé par le gouvernement anglais d'examiner ce qu'il y aurait à faire pour développer le commerce de l'Angleterre au Mexique, ce qu'on pourrait décider à propos des titres mexicains qui sont aux mains de porteurs anglais, et aussi quelles mesures il y aurait lieu d'adopter pour opérer une reprise des relations diplomatiques entre le Mexique et la Grande-Bretagne. Des personnes bien informées disent que des propositions faites par l'Angleterre, sans aucune condition, en vue de la reprise des relations diplomatiques, seront acceptées par le Mexique.

— Une dépêche de Mexico dit que M. Antonio Marcells a transféré sa concession pour le dessèchement de la vallée et de la ville de Mexico à la United States and Mexican Construction and Guarantee Compagny, de Washington. Les travaux coûteront environ \$ 9,000,000.

— Les citoyens de Maraveto ont donné un banquet et un bal, à l'occasion de l'ouverture du tronçon de chemin de fer entre Toluca et Maraveto.

— Les dépêches de Washington disent que le département d'Etat a déjà envoyé au congrès le projet de traité avec le Mexique. Il paraît que certains sénateurs influents voudraient des conditions plus avantageuses pour les Etats-Unis, mais que le gouvernement mexicain, pressenti sur ce point, n'a pas laissé l'espoir qu'on puisse obtenir de lui de nouvelles concessions. Le général Grant fait les plus grands efforts pour assurer la ratification du traité.

Dernière heure. Le Sénat vient d'approuver ce traité.

Nicaragua. — Le docteur Cardenas a été proclamé Président de la République par l'Assemblée nationale.

Pérou. — Les journaux du Pacifique ont publié la lettre que M. C. A. Logan, Ministre des Etats-Unis au Chili, adressa le 15 novembre dernier, à M. Lisardo Montero, vice-président de la République Péruvienne, à Arequipa.

Comme l'honorable représentant le déclare lui-même, il abandonna dans cette circonstance toutes les réserves diplomatiques, inspiré par le devoir de manifester sans réticences toute son opinion à l'égard du différend international et

des sacrifices, d'après lui indispensables, pour le Pérou afin d'arriver à la conclusion d'un traité de paix avec le vainqueur.

M. Logan croit, comme le gouvernement de Santiago, que le décret de M. Montero du 14 octobre, relatif à la réunion à Arequipa d'un congrès pour résoudre la situation faite au Pérou par ses défaites, retire à M. Calderon tout pouvoir pour traiter au nom de la nation.

Le représentant américain est d'opinion que M. Calderon a mal fait de ne pas accepter les conditions exigées par le Chili (cession de Tarapacá et vente de Tacna et Arica moyennant dix millions de pesos, soit 50 millions de francs).

M. Logan dit qu'il croit que lorsque on traitera de nouveau cette question, le Chili exigera la cession de ces trois territoires sans compensation aucune, de sorte que, à mesure qu'on retardera le jour de la conclusion du traité de paix, on aura à subir de la part du vainqueur, des conditions plus onéreuses encore.

« Comme toute résistance de la part du Pérou, continue M. Logan, est désormais inutile ; comme il est presque certain qu'aucune nation étrangère n'interviendra dans cette question, je pense que les alliés doivent s'empresser d'accepter les conditions actuelles du Chili. »

L'honorable diplomate dit encore, que les Etats-Unis achetèrent au Mexique les magnifiques territoires de la Californie, du Texas et du Nouveau Mexique, pour 15 millions de dollars ; le Chili, en payant deux tiers de cette somme pour Tacna et Arica, dont la valeur intrinsèque est minime, ou on ne trouve ni guano, ni salpêtre, un peu d'agriculture à peine, ne ferait pas une très brillante affaire. Il croit que M. Montero ferait bien de s'empresser à autoriser M. Calderon à signer ce traité avec le Chili.

M. Logan craint que la Bolivie ne tardera pas à abandonner le Pérou à son triste sort s'il continue à se montrer inflexible, prétendant l'impossible au sujet des conditions à intervenir pour la conclusion de la paix.

Tel est, en résumé, le document qui a mis fin aux derniers pourparlers par l'entremise du représentant des Etats-Unis d'Amérique.

— D'après le « *Canal* », les habitants de Pinra ont adhéré aux idées du général Iglesias, déclarant par écrit qu'il fallait arriver à la paix, toute résistance devant être considérée désormais impossible.

— Notre honorable confrère de « *l'Amérique* » a bien voulu prédire à notre campagne de paix et d'arbitrage, un insuccès éclatant. D'après ses déclarations, ce qu'il convient de faire à nos pays américains c'est de se coaliser « non seulement pour combattre, les armes, à la main, l'ennemi du Pérou et de la Bolivie, mais aussi pour réduire à l'impuissance les ambitieux des deux continents ».

Nous nous sommes permis de dire qu'une telle propagande était insensée et criminelle.

Notre confrère déclare, dans son numéro du 15 février, que nous avons dénaturé ses paroles. Nous n'avons pu interpréter la déclaration que nous venons de reproduire textuellement ci-dessus que comme un plan de guerre, que comme une coalition armée de nos pays d'Amérique.

Nous sommes, cependant, bien heureux de constater, d'après ses dernières paroles, que notre confrère déclare que nous avons dénaturé le sens de cette phrase. Nous ne tenons nullement à lui prouver qu'il était impossible d'interpréter autrement ce que nous avons lu dans son journal ; nous préférons nous convaincre que nous nous sommes trompé et que « *l'Amérique* » ne prêche pas la politique de guerre ; qu'elle ne veut pas de coalitions armées ; qu'elle ne prétend pas que le général Gasman Blanco entreprenne une croisade de délivrance avec le concours militaire de toutes les nations du continent (le Chili excepté, bien entendu).

Mais avec tout ça, notre confrère ne veut pas d'arbitrage.

Pourquoi ?

Parce que, dit-il, « le but de ce congrès serait de donner aux conquêtes du Chili la sanction qui leur fera toujours défaut. »

Comment peut-il croire, lui, notre honorable confrère, qui déclare que « toutes les nations sont unanimes pour refuser de garantir aux vainqueurs d'un jour l'intégrité des territoires usurpés », que ces mêmes nations, une fois réunies en congrès, sanctionneraient « les conquêtes du Chili ? »

Nous ne voulons que répéter à notre honorable contradicteur nos déclarations à ce sujet.

Le congrès de paix et d'arbitrage se réunirait à Paris, d'après notre projet, pour proclamer l'arbitrage comme unique moyen de solution des différends internationaux en Amérique, en établissant des règles qui assureraient l'efficacité de cette politique civilisatrice. Ce même congrès,

après avoir réglé cette question d'avenir, *unique but de sa réunion*, pourrait bien s'occuper de la situation du présent, cherchant la conciliation des belligérants du Pacifique, sans toutefois avoir la prétention d'imposer les conditions de la paix, employant la force morale, jamais la force matérielle, celle-là bien plus puissante en définitive que celle-ci, surtout quand cette force s'appelle — le droit, la justice, l'équité, les intérêts de la paix et de la concorde, l'équilibre économique et politique de notre continent.

Salvador. — Le Président de la République, l'honorable M. Zaldivar, ayant fait une visite à la capitale du Guatemala, y rencontra un accueil brillant et sympathique.

On ne tarda pas au Salvador à interpréter cette démarche dans le sens d'une trahison, et on annonça même que les troupes du Guatemala ne tarderaient pas à envahir le pays, en commençant ainsi, par la force, la réalisation du projet d'union des républiques de l'Amérique centrale.

Le « *Diario Oficial* » du Salvador du 29 décembre dernier a démenti des bruits aussi malveillants que mal fondés. Il déclare, néanmoins, que le président Zaldivar s'est entretenu avec le général Barrios au sujet du projet d'union centro-américaine, mais exclusivement sous le point de vue de travailler, l'un et l'autre des chefs des deux républiques, pour éclairer l'opinion au moyen de la presse, préparant ainsi la réalisation d'une idée aussi patriotique que nécessaire pour la prospérité de cette partie du continent.

Le « *Guatemalteco* » du 8 janvier, reproduit ces déclarations et les ratifie au nom du général Barrios.

— Le président Rafael Zaldivar assista à l'ouverture de la nouvelle séance du Corps exécutif, le 3 janvier dernier.

Le message du chef du pouvoir législatif est un document remarquable, en ce qu'il prouve que le Salvador est un pays gouverné avec intelligence et avec patriotisme. C'est un pays où la liberté n'est pas un vain mot et où les hommes politiques ont donné preuve d'un bon sens digne d'être imité.

Nos lecteurs trouveront dans la section financière des renseignements intéressants que nous empruntons à ce message.

Courrier d'Europe.

Heureusement pour la France et pour la République, la crise, dite des prétendants, est passée!

Le pays franchement républicain dans sa grande majorité est satisfait.

Un ministère fort, homogène, sachant où il va et ce qu'il veut, un gouvernement dans le vraisens du mot, se trouve aujourd'hui à la tête des affaires.

Mais disons tout de suite quelle est la composition de ce ministère.

Jules Ferry, Président du Conseil, Ministère de l'instruction publique.

Challemeil-Lacour, affaires étrangères. — Tirard, finances. — Charles Brun, marine. — Thibaudin, guerre. — Waldeck-Rousseau, intérieur. — Martin-Feuillée, justice. — Méline, agriculture. — Raynal, travaux publics. — Cochery, postes et télégraphes.

C'est un ministère d'action, énergique, dans lequel le groupe de l'union républicaine de la Chambre, se trouve principalement représenté.

La déclaration lue à la tribune des deux branches du corps législatif est conçue en termes francs, clairs, catégoriques.

Voici quelques passages :

M. JULES FERRY, *président du conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts*, donne lecture, au nom du gouvernement, de la déclaration qui suit :

Messieurs les députés, le cabinet que M. le président de la République a honoré de sa confiance, et qui vient respectueusement solliciter la vôtre, ne se fait aucune illusion sur les difficultés de la tâche qu'il a acceptée, ni sur la gravité de la situation parlementaire à laquelle il est chargé de pourvoir.

Cette situation ne peut se dénouer que par la clarté et par la franchise.

Nous venons vous exposer, sans réticence, les réflexions qu'elle nous inspire, les mesures immédiates qu'elle nous paraît comporter, ainsi que la façon générale dont nous entendons la direction à donner aux affaires publiques.

Il importe, avant tout, de clore l'incident qui a si malheureusement troublé l'accord entre les deux Assemblées républicaines.

Notre premier devoir sera de satisfaire et d'apaiser, dans les limites de ce qui est juste, légal et possible, des réclamations légitimes, des défiances qu'il faut se garder de pousser à l'excès,

et nous sommes résolus à user immédiatement, à cet effet, des droits incontestés que confère au pouvoir exécutif la loi du 19 mai 1834. (Vifs applaudissements à gauche et au centre.)

Nous croyons qu'il n'y a pour le moment rien de plus à faire; que la République n'est point en péril; et que si elle rencontrait quelque jour des conspirateurs sérieux (rires et applaudissements à gauche), elle trouverait dans son droit supérieur, dans les résolutions de ceux qui répondent de ses destinées (très bien! très bien!), dans le concours même de tous ceux qui ont travaillé à la fonder, les pouvoirs qui n'ont jamais fait défaut à un gouvernement régulier. (Applaudissements.)

Messieurs, ce sont les ennemis des gouvernements libres qui voudraient les réduire au rôle de gouvernements sans défense. (Applaudissements.) Mais les populations françaises, qui témoignent chaque jour, par leurs votes, de leur attachement de plus en plus profond à nos institutions républicaines, ne l'entendent pas ainsi, et, loin de vouloir abandonner la République à un périlleux laisser-faire, elles seraient plutôt tentées de croire que la République n'est pas assez défendue. (Applaudissements.)

Aussi, sans toucher à des libertés essentielles, dont la générosité même est l'honneur du gouvernement républicain (très bien! très bien!), nous vous demanderons des mesures sur les cris publics et sur l'affichage, ayant pour but de soustraire, tout au moins, la liberté de la voie publique aux manifestations fâcheuses. (Très bien! très bien!)

Mais on l'a dit depuis longtemps : c'est surtout par la bonne conduite des affaires publiques, par le souci incessant des vœux et des sentiments du pays, que les gouvernements libres se défendent et se fortifient. (Très bien! très bien! à droite.)

Messieurs, la politique extérieure de ce cabinet, comme celle de tous ses prédécesseurs depuis onze ans, ne peut être qu'une politique de paix.

La paix est le premier besoin et l'instinct profond de toute grande démocratie. Mais une politique pacifique n'est pas nécessairement une politique inactive. (Très bien! très bien!)

Partout, dans toutes les questions, où nos intérêts, ou notre honneur sont engagés, nous voulons, nous devons maintenir à la France le rang qui lui appartient. (Applaudissements.)

C'est précisément pour conserver à notre patrie son autorité morale et son crédit parmi les peuples, qu'il importe de donner à l'Europe le spectacle d'un gouvernement plus sûr de son lendemain, mieux armé contre les factions qu'elles soient (Nouveaux applaudissements), d'une administration forte et respectée, d'une République parlementaire reposant sur ces trois choses essentiellement françaises : le bon sens, le travail et le progrès. (Applaudissements répétés.)

Le gouvernement vient de remporter une grande victoire à la Chambre des députés.

M. Jules Ferry, répondant à une interpellation de la droite sur le projet de mise en non-activité, par retrait d'emploi, des princes des familles ayant régné en France, déclara que le décret avait été signé la veille.

L'ordre du jour suivant a été voté par 395 voix contre 103.

« La Chambre, approuvant l'usage que d'après, ses déclarations, le gouvernement a fait des droits qu'il tient des lois sur l'organisation de l'armée, passe à l'ordre du jour. »

Voici le décret qui vient de couper court aux questions se rattachant aux agissements monarchiques.

Le Président de la République française,
Vu les lois du 19 mai 1834 (articles 2, 3, 4, 5 et 6), 4 août 1839 (articles 2, 3 et 5, dernier paragraphe), 13 mars 1875 (article 8)

Sur le rapport du ministre de la guerre.

Décrète :

Art. 1^{er}. — Les officiers dont les noms suivent sont mis en non activité par retrait d'emploi :

MM. d'Orléans (Henri-Eugène-Philippe-Louis), duc d'Aumale, général de division, en disponibilité.

d'Orléans (Robert-P.-L.-E.-F.), duc de Chartres, colonel commandant le 12^e régiment de chasseurs.

d'Orléans (F.-P.-H.), duc d'Alençon, capitaine au 12^e régiment d'artillerie.

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 23 février 1882.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le ministre de la guerre.

THIBAUDIN.

Le cabinet se prépare à rattraper le temps perdu ; les affaires étrangères, la position politique de la France dans le concert européen est, en réalité, une des préoccupations du moment. Il faut espérer que la France réussira à reprendre sa position et qu'elle occupera de nouveau la place à laquelle elle a droit dans l'équilibre politique et économique des nations.

Revue Économique.

République argentine. — Voici le mouvement commercial extérieur du port de Buenos-Aires pendant l'année 1882.

Importations	\$ 47.764.247
Exportations	40.863.296

En considérant que l'évaluation faite en douane, des articles importés est au-dessus de la valeur à payer à l'extérieur, et que celle des matières premières exportées par la République est, au contraire, en dessous du prix réel, on peut considérer que l'équilibre a été atteint, dans le mouvement de la douane de Buenos-Aires, pendant l'année 1882.

Ce résultat est d'autant plus satisfaisant qu'il y a quelques années, la différence en faveur de l'importation était considérable, comme voici :

1870 Importation	\$ 47.539.948
Exportation	29.248.106
1871 Importation	44.157.258
Exportation	26.155.937
1873 Importation	71.095.199
Exportation	45.869.314

Brésil. — L'INDUSTRIE DU COTON AU BRÉSIL.

Il n'y a peut-être pas dans le monde entier une région qui produise le coton avec autant de facilité et en aussi grande abondance que le Brésil ; on rencontrerait difficilement une province où la culture de cette plante ne fournisse des produits variés et d'excellente qualité, comme cela a, du reste, été constaté dans les grandes Expositions internationales auxquelles le Brésil a pris part.

Dans l'Empire Sud-Américain, comme également dans toute l'Amérique, le cotonnier est une plante sauvage qui lorsqu'elle est cultivée régulièrement, remuère de la façon la plus large le travail et le capital appliqués à sa culture ; on calcule qu'il y a certaines régions du Brésil où la culture du cotonnier fournit encore un bénéfice qui atteint 20 %, magnifique résultat qui n'est peut-être obtenu dans aucune branche de l'agriculture.

L'industrie textile du coton est une de celles qui, pendant ces dernières années, a pris le plus de développement au Brésil, et l'abondance de la matière première fait présager une ère de prospérité pour les établissements de tissage.

D'après la dernière statistique officielle, l'industrie cotonnière du Brésil en 1866 se trouvait dans la situation suivante :

Nombre de fabriques	9
— d'ouvriers, des deux sexes . .	768
— de fuseaux	14.875
— de métiers mécaniques	385
Force motrice par la vapeur (chevaux).	37
Force hydraulique	288
Quantité de tissus fabriqués (mètres).	3.944.600
Quantité de fils (kilos)	125.600
Valeur approximative de la production.	2.116 : 200\$000

Depuis 1866, c'est-à-dire dans une période de 16 années, le nombre des filatures et des fabriques de tissus s'est élevé dans tout le Brésil au nombre de 45 ; il s'est donc fondé dans ce laps de temps rien moins que 36 établissements, parmi lesquels se trouvent compris les plus importants que compte cette industrie.

Parmi les manufactures les plus importantes établies dans la province de Rio de Janeiro, nous devons mentionner les suivantes :

Celle de *Santo Aleixo*. Cette fabrique a été fondée en 1849, et depuis un grand nombre d'années, elle s'occupe de la filature et du tissage du coton. Elle possède 7.000 fuseaux et 160 métiers qui emploient 120 à 130 ouvriers des deux sexes et peut produire près de 1.800.000 mètres de tissus et 140.000 kilogrammes de fils par an, pour une valeur de plus de 400.000\$. Le moteur hydraulique est de 50 chevaux de force. La chute d'eau est de 12 mètres.

Brasil Industrial. — Située à proximité d'un embranchement du chemin de fer D. Pedro II, cette manufacture compte 20.000 fuseaux et 450 métiers. Les machines sont mises en mouvement par trois turbines représentant ensemble une force de 350 chevaux et celle d'un moteur supplémentaire équivalant à 210 chevaux. Elle emploie 400 ouvriers, dont 190 hommes, 80 femmes, 40 petits garçons et 90 petites filles. La production annuelle atteint le chiffre de 3.800.000 mètres de tissus.

Fabrique de S. Pedro de Alcantara. — Elle a été fondée à Petropolis en 1874 avec un capital de 250.000\$000.

En 1875, l'actif de l'établissement pouvait être réparti de la manière suivante :

Matière première	20:998\$665
Tissus en fabrication	3:807\$220
Débiteurs	62:836\$895
Édifices et dépendances	334:276\$268
Machines	164:333\$243
Teinturerie	7:546\$400
Argent en caisse	319\$446
TOTAL	594:119\$138

Pendant le cours de cette année, la fabrique passa entre les mains d'une nouvelle société en commandite au capital de 190.000\$000.

Le principal moteur était hydraulique, de la force de 50 chevaux et la capacité nécessaire pour recevoir un mètre cube d'eau par seconde. La diminution du volume des eaux a obligé dernièrement à faire l'acquisition d'un moteur à vapeur de force égale, qui fut installé l'année passée et qui depuis fonctionne régulièrement. C'est une machine perfectionnée et d'un emploi très économique.

La dépense du combustible ne s'élève pas à plus de 30\$ par jour.

La consommation de la matière première a été la suivante :

En 1875	2.400 ballots
En 1876	4.800 —
En 1877	4.122 —
En 1878	4.834 —
En 1879	4.051 —
En 1880	5.359 —
En 1881	4.913 —

Provenant de S. Paulo, Minas, Bahia et Pernambuco.

La fabrique dispose d'un assortiment complet de machines à filer qui va jusqu'au nombre de 50. Elle possède 3.200 fuseaux de système continu et à tête, ainsi que les machines de préparation secondaires, y compris celles qui servent à apporter le fil jusqu'aux métiers. La manufacture comprend également une teinturerie munie de réservoirs de cuivre et de bois, de chaudières et un laboratoire d'essai, pouvant teindre jusqu'à 200 ardoises de fil par jour.

Le nombre des ouvriers est de 130, dont 37 garçons, 12 petites filles et 61 hommes.

La production de la fabrique est d'à peu près 40.000 pièces ou 1.200.000 mètres par an. Elle fabrique également des toiles de l'Inde, des sacs, de la toile à voile, des serviettes, des nappes et d'autres tissus suivant les commandes ou les besoins du marché.

Fabrica Petropolitana. — Elle est située dans la ville de Petropolis. Elle a été fondée en 1874 par une compagnie formée au capital social de 1.000.000\$, dont 540.000\$ sont réalisés. Le moteur est hydraulique de la force de 120 chevaux, pouvant développer jusqu'à 180 chevaux de force. Elle a 5.600 fuseaux et 108 métiers mécaniques avec les machines supplémentaires correspondantes. Elle emploie 200 ouvriers hommes, femmes et enfants, dont le salaire journalier varie de 1\$ à 9\$. Elle consomme 500.000 kilogrammes de coton en rame de Pernambuco, Maranhão et S. Paulo. Elle livre à la consommation environ 1.500.000 mètres de tissus en blanc ou de couleur.

L'exportation du coton, qui a été, en effet, pour tout le Brésil dans la période de 1839—1840 à 1848—1849 de 9.500.000 kilogrammes terme moyen, d'une valeur de 3.500 000\$, s'éleva de 1852—1853 à 1856—1857 à 13.666.000, kilogrammes, de la valeur de 5.461.672\$. La production s'est élevée en 1864—1865 à 25.354.440 kilogrammes pour la valeur de 31.558.635\$ et en 1865—1866 à 42.585.209 kilogrammes, pour une valeur de 46.917.609\$000.

L'exportation a atteint son maximum en quantité pendant l'exercice de 1871-1872, pendant lequel elle a été de 78.516.819 kilogrammes, représentant une valeur de.... 46.445.938\$475.

Mexique. — Nous compléterons aujourd'hui les renseignements que nous avons publiés dans cette section, dans notre numéro du 15 janvier, sur la montagne de fer située dans l'État de Sinaloa. Les voici :

On peut dire que cette chaîne de montagnes, de plus de cinq lieues de longueur, est une masse de fer qui n'a pas de rivale au monde, pour son volume, pour la qualité du métal, et pour les facilités d'exploitation à cause de sa proximité de la mer.

Le noyau de ce vaste dépôt est la colline de Palmer, dont la richesse, comme celle de la montagne de Mercado à Durango, est incalculable. La zone commence à Durango, mais le cœur, le centre de cette richesse se trouve dans l'Etat de Sinaloa.

Il semble que cet immense banc de fer s'écarte à regret de la mer, car lorsqu'il s'en éloigne un peu, il étend un bras jusqu'à l'Océan et arrive jusqu'aux plages du Pacifique.

Et enfin qu'on ne nous taxe par d'exagération, voici ce que dit à ce sujet un journal que nous avons sous les yeux :

« Un remarquable gisement de ce métal a été découvert dans une colline qui se trouve dans la propriété de M. Conrado M. de Castro, municipalité de Tepuche, et à environ douze milles au nord-ouest de Culiacan.

« Invités par M. Edward P. North, surintendant du chemin de fer de Sinaloa et Durango, le gouverneur de l'Etat, le président du Tribunal, quelques autres personnes notables et celui qui écrit ces lignes, nous nous mîmes en marche le 19 septembre pour le point indiqué.

« De Tepuche nous nous dirigeâmes vers l'Est, laissant la ferme de Palmer à droite, et bientôt nous commençâmes à gravir la colline même, qui paraît être un des premiers contre-forts de la chaîne de Tachinopla. A chaque pas, et couvrant tout le versant occidental, on pouvait voir d'innombrables blocs de roche d'un noir brillant, qui se montraient au milieu de la végétation.

« Nous ne tardâmes pas à reconnaître les qualités minérales de ces roches ; car, en ayant brisé quelques fragments avec un marteau, nous les approchâmes d'une petite boussole, dont les oscillations nous prouvèrent, sans en pouvoir douter, la présence du métal.

« Arrivés en haut, nous aperçûmes partout des blocs de la teinte la plus noire, qui se dressaient en mille formes capricieuses sur le sommet arrondi de la montagne, qui est un amas de fer magnétique. Il était évident pour nous que le corps de la montagne était composé de la même substance minérale, ou, tout au moins, que son énorme cîme était la tête d'un immense filon de fer sans limites. M. North, au moyen de l'anéroïde, trouva que la colline avait une élévation de 290 pieds anglais au-dessus du niveau de la plaine. Prenant pour hypothèse que la colline est un cône à peu près régulier dont les côtés ont trente-cinq degrés d'inclinaison, il en déduisit qu'elle devait contenir plus de cinquante-deux millions de pieds cubiques de métal, sans compter la quantité qui existe au-dessous de la base et qui est incalculable.

« Il existe encore dans cette propriété d'autres collines qui présentent le même aspect et semblent contenir des dépôts de fer. Le temps nous manquant, nous ne pûmes les visiter. Nous vîmes également une montagne de chaux, dont on peut extraire toute la chaux nécessaire à l'élaboration du métal. On nous dit que divers échantillons de fer essayés à la maison de monnaie, ont donné un produit supérieur à ceux du Cerro du Mercado, à Durango. Les échantillons que nous avons recueillis dans notre excursion, ont été envoyés aux Etats-Unis. Tous sans exception attirent les aiguilles et les petits morceaux de fer que l'on approche d'eux.

« Lorsque le chemin de fer d'Altata à Culiacan, en voie de construction, s'étendra jusqu'à Durango, il sera bon de faire faire un petit détour à la voie, vers le nord, afin qu'elle passe par la colline de fer. Celle-ci pourra fournir tous les rails nécessaires à la continuation de la ligne, et, grâce à sa proximité de la mer, elle est destinée un jour à approvisionner non seulement le pays, mais encore tous les marchés étrangers. » — (*El Nacional*.)

LE TRANSPORT DES NAVIRES PAR CHEMINS DE FER A TRAVERS L'ISTHME DE TEHUANTEPEC.

Le capitaine Eads, l'auteur du beau pont Saint-Louis sur le Mississippi et des jetées qui ont amélioré l'embouchure de ce fleuve, vient de lancer un projet hardi, qui occupe actuellement l'attention publique en Amérique, et dont la première idée a été émise par M. Sebillot, dans une brochure imprimée à Paris, en 1879. Il ne s'agit de rien moins que de construire à travers l'isthme de Tehuantepec un chemin de fer qui servirait à transporter, à l'aide d'un chariot porteur remorqué par des locomotives, les navires de toute destination, d'un océan à l'autre, de l'Atlantique au Pacifique.

Le chariot porteur serait lui-même : soit un truck-muni de presses hydrauliques contrebutant les flancs du navire, soit plutôt un caisson plein d'eau, porté lui-même sur le truck roulant. Avec cette seconde solution, on a calculé

que, pour un grand bateau de 9.000 tonneaux chargé, le poids du caisson et du truck serait de 3,877 tonnes ; celui de l'eau, de 3,446 tonnes, ce qui élève le poids total à 18,000 tonnes.

D'après les prévisions du capitaine Eads, le chemin de fer à construire pour le transport des bateaux, qui doit réunir les deux océans, aurait une longueur de 220 kilomètres environ, et traverserait les Cordilières à l'un des cols de Chivela, de Tarifa ou de Massagna, hauts d'environ 200 mètres. Comme le pays est assez plat, on pourra éviter les courbes les rampes supérieures à 10 millimètres.

Ce chemin de fer comprendra un grand nombre de fils de rails parallèles, et, d'après les calculs présentés par M. l'ingénieur Goodwin dans le *Railroad Gazette*, il n'en faudra pas moins de 25 pour le transport des gros vaisseaux.

Si l'on admet, comme on l'a vu, que la charge totale atteigne 18,000 tonnes, et qu'on doive réduire la charge par roue à 5 ou 6 tonnes, on arrive à un total de 3,300 roues environ, qu'on peut supposer, en ayant égard à la longueur du bateau, réparties sur 25 lignes différentes, au nombre de 134 par ligne. On comprend par là combien il est nécessaire d'éviter les courbes, puisqu'il serait à peu près impossible de dévier une pareille masse.

Quant à l'effort de traction à développer, on peut l'évaluer, en palier, à 200,000 kilogrammes au maximum, c'est-à-dire à l'effort d'une vingtaine de locomotives.

Les ports d'embarquement aux deux têtes de chemins de fer seraient créés, l'un auprès de Ceiba-Bonita, dans la rivière de Coatzacoquos ; dont le lit serait approfondi à cet effet à partir de son embouchure, et l'autre auprès de Tehuantepec ou de Palinas-Cruz, dans le lac Supérieur. Pour la manœuvre du chariot porteur on établirait à l'entrée de ces ports deux rangées de tours munies chacune d'énormes presses hydrauliques, comme on en voit déjà sur la Tamise, à Malte et à Bombay.

Pour la construction de cette voie ferrée, le capitaine Eads a obtenu du gouvernement mexicain des avantages considérables. Une loi votée par le parlement décide en effet que les terrains possédés par la compagnie cessionnaire de son projet, de même que tous ses titres et les dividendes qu'elle pourra distribuer, jusqu'à concurrence de 2 p. 100, sont exempts d'impôts ; les matériaux destinés à la construction et à l'entretien du chemin de fer n'auront aucun droit de douane à payer ; l'Etat cède en outre à la compagnie la propriété d'une bande de terre de 800 mètres de largeur, s'étendant d'une rive à l'autre, pour l'établissement de la voie, et il s'engage à la protéger par sa marine et son armée ; enfin, la société Eads aura tous droits de régler à sa volonté les taxes à percevoir sur les navires qui emprunteront son chemin de fer.

Fort de cette concession, le capitaine Eads est actuellement en instance auprès du gouvernement des Etats-Unis pour en obtenir une garantie d'intérêts à 6 p. 100 pendant les quinze premières années, sur les deux tiers des dépenses, évaluées à 375 millions, s'engageant d'ailleurs à transporter gratuitement tous les vaisseaux du gouvernement et à faire bénéficier les navires de commerce américains d'une réduction égale à moitié de la taxe imposée au navire des autres nations.

Ce projet, dont nous empruntons les principales données au journal *la Nature*, a été accueilli favorablement par l'opinion publique aux Etats-Unis, et la commission du Sénat chargée de l'examen a conclu à son adoption.

A cause de son originalité, nous avons cru devoir faire connaître à nos lecteurs, mais à titre de simple information, et sans discuter les objections qu'il soulève au point de vue technique.

L'agriculture, l'industrie et le commerce, en Angleterre comme ailleurs, se plaignent des compagnies de chemins de fer. Leurs griefs portent principalement sur les tarifs, qui seraient souvent supérieurs à ceux que prévoient les cahiers des charges, sur les tarifs différentiels au moyen desquels certaines régions seraient favorisées aux dépens d'autres contrées, enfin sur la difficulté pour les particuliers d'obtenir justice en cas de contestations. Une grande commission a été instituée l'an dernier pour examiner ces réclamations, et, après avoir recueilli de nombreux témoignages, elle vient de publier un rapport sommaire dont nous ne résumerons que les points principaux.

La commission estime d'abord qu'il y aurait lieu de procéder à une révision des tarifs de manière à en rendre le tableau plus simple et plus intelligible pour le public ; il suffirait pour cela de rendre applicables les tarifs adoptés

par les compagnies dans les relations qu'elles ont entre elles. Elle pense aussi qu'il faut maintenir, fortifier et étendre la juridiction de la *Railway commission*, donner qualité aux chambres de commerce et d'agriculture, aux autres associations analogues, pour représenter leurs ressortissants devant cette commission et aussi devant les comités parlementaires qui sont chargés des questions relatives aux cahiers des charges des compagnies. Certains membres seraient même d'avis de transférer du *Board of trade* (ministère du commerce) à la *Railway commission* les attributions relatives aux tarifs. On organiserait, dans ce cas, un recours en cassation devant la Chambre des lords contre les décisions du tribunal spécial. Enfin, la commission considère qu'il convient de protéger la navigation fluviale contre la concurrence abusive des chemins de fer et de conférer à cet effet à la *Railway commission* de nouveaux pouvoirs.

Sur la question même des tarifs, il y a désaccord entre deux fractions à peu près égales de la commission. La minorité, sans examiner si en droit les compagnies sont autorisées à percevoir certaines taxes pour des manutentions spéciales de chargement, de déchargement, de transport à domicile, fait valoir que ces rémunérations spéciales, correspondant à des avantages sérieux pour le public, sont dues en équité. La majorité conteste qu'il puisse être exigé quelque chose en dehors des prix fixés dans les cahiers des charges. Les compagnies, pense-t-elle, ne sont pas fondées à se faire rembourser, au moyen de taxes additionnelles, une partie de leur matériel de gare, qui rentre dans leurs frais généraux. Le dissentiment porte surtout sur les tarifs différentiels. Tandis que la minorité soutient qu'il convient de laisser toute latitude aux compagnies, sous la réserve qu'elles ne cherchent pas à nuire à telle ou telle industrie, à telle ou telle région, et que ces sortes de tarifs sont utiles pour l'ensemble du pays, la majorité prétend que le tarif doit être uniquement proportionnel au service rendu, et que les compagnies ne sauraient être laissées libres de motifier par d'ingénieuses combinaisons la situation respective des concurrents telle qu'elle résulte de leur situation géographique.

Notons encore une proposition tendant à ce que le *Board of trade* puisse être saisi des plaintes dirigées contre les compagnies, les instruire et poursuivre sous sa responsabilité le redressement des griefs signalés, quand ils lui paraîtraient fondés devant la *Railway commission*.

Le *Board of Trade*, administration qui répond sous certains aspects au ministère des travaux publics français, vient de publier son rapport annuel sur le « capital, le trafic, les frais d'exploitation, les bénéfices nets et les dividendes des chemins de fer du Royaume-Uni ». Il en résulte que les recettes provenant, en 1881, du trafic de tout genre présentent un accroissement de 2,5 p. 100 sur l'année précédente et que, malgré l'accroissement plus rapide encore des frais d'exploitation (3,9 p. 100 l'avantage reste néanmoins au développement du trafic. Les bénéfices nets ont augmenté de 364,000 livres, soit dans la proportion de 1,1 p. 100. Les actionnaires n'ont pas lieu de se réjouir, car les bénéfices n'ont pas crû dans la même proportion que le capital engagé, qui a augmenté de 2,4 p. 100 et qui a été porté de 728,316,848 livres à 745,528,162 livres. La proportion des bénéfices nets au capital, qui était de 4,38 en 1880, est tombée l'an dernier à 4,33.

Au rapport sont annexés des tableaux statistiques curieux à consulter, car ils embrassent une période de treize ans. On peut y suivre le développement des voies ferrées, dont le réseau, de 15,145 en milles 1869, était en 1881, de 18,175 milles. Le fait le plus remarquable en ce qui concerne le trafic est l'accroissement rapide des voyageurs de troisième classe. L'augmentation des recettes sur l'ensemble des voyageurs a été 499,000 livres de 1881 sur 1880. Mais il y avait une différence en moins de 140.000 livres sur les voyageurs de première classe et de 85,000 livres sur ceux de seconde, de telle sorte que la différence en plus pour les voyageurs de troisième est de 547,000 livres. Les voyageurs de première classe ont produit, en 1881, 3,804,000; ceux de deuxième, 3,445,000, et ceux de troisième, 15,377,000, plus de deux fois autant que les deux autres classes réunies. Si on compare les recettes par mille qu'ont données les trois classes en 1870, 1877 et 1881, on trouve les chiffres suivants :

	1870	1877	1880
1 ^{re} classe	254 £	259 £	209 £
2 ^e classe	317	213	190
3 ^e classe	461	817	846

A une diminution pour les deux premières classes correspond une augmentation constante pour la troisième.

Autre fait notable : si les voyageurs de première classe donnent moins de recettes par mille, ce n'est pas que leur nombre diminue; il augmente, au contraire. Il était de 32 millions en 1870; en 1881, il est monté à 38 millions. Mais c'est pour les courts trajets, paraît-il, que les Anglais recourent plus volontiers à la première classe; la différence de prix est peu sensible et le matériel des petites lignes est défectueux. Les grandes lignes, au contraire, offrent des voitures de troisième classe suffisamment confortables, et la différence de prix pour un long parcours est considérable.

Si l'on décompose le nombre total des voyageurs qu'ont transportés dans l'année 1881 les chemins de fer anglais, soit 624 millions, on trouve :

Voyageurs de 1 ^{re} classe	38.000.000
— 2 ^e classe	64.600.000
— 3 ^e classe	522.000.000

Le bureau de la statistique vient de livrer à la publicité le compte rendu annuel du commerce extérieur des États-Unis pour l'année fiscale finissant au 30 juin 1882.

Le mouvement général du commerce extérieur, c'est-à-dire l'ensemble des importations et des exportations, y compris les espèces, s'est élevé, pendant l'exercice en question, à 1,567,071,700 dollars, contre 1,675 071,700 pour l'exercice précédent, soit une diminution de près de 7 p. 100; provenant de la diminution du rendement général des récoltes, diminution qui est évaluée comme suit : coton, 18 p. 100; blé, 24 p. 100; maïs, 30 p. 100; seigle, 15 p. 100, orge, 9 p. 100.

L'effet produit sur le mouvement général par la réduction des exportations de cette classe aurait été beaucoup plus considérable si elle n'avait été compensée en partie par une augmentation dans l'exportation du pétrole et des articles manufacturés. Cette augmentation s'est élevée à 27,488,909 dollars. Quatre classes d'articles d'exportation forment 77 p. 100 de l'ensemble, soit : coton et cotonnades, 29 p. 100, et pain et céréales, 25 p. 100; provisions, 16 p. 100, huiles minérales, 7 p. 100.

Les principaux objets d'exportation sont les suivants : coton brut, 199,812,644 dollars; pain et céréales, 18,670,528; provisions, 120,655,701; huiles minérales, 31, 232, 706; bois et ses composés, 24,012,028; tabac et ses composés, 21,430,869; fer, acier et leurs composés, 20,748,206; cotonnades, 13,222,979; animaux vivants, 9,729,116; cuir et ses composés, 8,999,927; tourteaux d'huile, 6,302, 828.

Un relevé comparatif des exportations de produits agricoles depuis 1820 démontre que cet article entre pour une proportion à peu près uniforme dans le mouvement général d'exportation; il est rarement descendu au-dessous de 75 p. 100 et a rarement atteint 83 p. 100. L'exportation des objets manufacturés a plus que doublé depuis 1860.

Le développement de l'industrie agricole et l'accroissement des exportations des produits, de cette industrie sont dus en grande partie à l'augmentation et à l'amélioration des moyens de transport. Le trafic des grains sur la grande ligne des lacs et canaux est aujourd'hui inférieur à celui qui emprunte la voie des chemins de fer s'étendant de l'ouest à l'Atlantique. Depuis 1868, il y a eu un abaissement progressif dans les prix de transport; à cette époque le taux du tarif, de Chicago à New-York, par chemin de fer était de 42, 6 cents par boisseau, et seulement d'une fraction au-dessus de 14 cents en 1881; tandis que par eau le taux descendait, pendant la même période, de 25, 3 cents à 8, 6 cents par boisseau.

Les importations de marchandises, pendant la dernière année fiscale, se sont élevées à 724,639,574 dollars, ce qui est le chiffre le plus élevé qui ait jamais été atteint. En comparant les relevés de cette année avec ceux de l'année précédente, on trouve une augmentation de 30 p. 100 sur le caoutchouc, 48 p. 100 sur la soie brute, 80 p. 100 sur le blé et le riz, 10 p. 100 sur les cotonnades, 50 p. 100 sur les fruits, 110 p. 100 sur l'acier en lingots, 21 p. 100 sur les soieries, 7 p. 100 sur les sucres et mélasses, 18 p. 100 sur les lainages, et laines, etc. Les principaux articles d'importation ont été les suivants : sucre et mélasses, plus de 100 millions de dollars; soie et soieries, 51,875,959; fers et aciers, 51,377,633; laine et lainages, 48,457,570, etc.

Sur le mouvement général du commerce extérieur, im-

portations et exportations comprises, le port de New York compte pour 56,78 p. 100; Boston, pour 8,95; San Francisco, pour 6,40; La Nouvelle-Orléans, pour 5,63; Philadelphie, pour 4,90; Baltimore, pour 3,69.

Dans le commerce extérieur, l'Angleterre compte pour 41 p. 100; la France, pour 9,42; les Antilles, pour 8,21; l'Allemagne, pour 4,50, et les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, pour 6 08.

L'immigration, qui est un facteur considérable dans le mouvement international, a été, dans l'année 1881-82 de 788,992 personnes, dont 502,071 ont débarqué à New-York. Sur le nombre total, 23 p. 100 sont venues de la Grande-Bretagne, Irlande comprise; près de 32 p. 100 de l'Allemagne, et près de 12 p. 100 de la Suède et de la Norvège. Les arrivages avaient été de 669,431 en 1881; 457,257 en 1880; et 177,826 en 1879.

Revue financière.

République Argentine. — La Banque Nationale, ayant offert au public 60,000 actions de 100 \$, afin de compléter son capital de 20 millions de pesos (cent millions de francs), cet emprunt a été couvert totalement dans la République; il y a eu 15 mille actions demandées en plus et qui n'ont pas pu être délivrées.

— La Banque de la Province de Buenos-Aires vient d'établir des rapports directs de change avec l'Italie. Elle tire sur 85 villes du royaume.

— M. Lambi Campbell, l'intelligent Président de la « Banque Hypothécaire de Buenos-Aires », est parti pour l'Europe dans le but d'étudier pratiquement l'organisation des grandes institutions congénères.

— *Bourse.* Buenos-Aires, le 28 janvier 1883.

Change. Londres 49 3/4 d. — France, Anvers, Gênes fr. 5,26. — Hambourg, 4 m. 27, pour 1 \$. — Escompte sur le marché, 6 à 7 0/0, Cédulas (obligations) de la Banque Hypothécaire, Série A. 101 0/0, S. B. 100 1/2, S. C. 100 0/0, S. D. 98 0/0, S. E. 84 0/0. — Billets du Trésor National 112 0/0, Fonds Publics de 5 0/0 (1881) 72 0/0. — Banque Nationale 103 0/0, Banque d'Italie 150 0/0. — Bons Municipaux (1876), or, 95 0/0. — Gaz Argentino 90 0/0. — Gaz, primitivo, 1,460 \$ m/c. — Bourse, 1,650 \$ m/c.

Brésil. — Le « Journal des Economistes », livraison de janvier, dans la Chronique faite régulièrement par l'éminent M. Molinari, vient d'émettre son opinion au sujet de l'aggravation de 10 0/0 sur les droits de douanes à l'importation, dernièrement décrétée au Brésil.

Voici ses paroles :

« Nous recevons un numéro traduit en français du *Journal Officiel de l'Empire du Brésil*, contenant un aperçu de la situation financière de ce vaste empire. Nous y voyons que le gouvernement du Brésil, à l'exemple de ses aînés du vieux monde, a usé et abusé du crédit. De 1864 à 1872 il n'a pas emprunté moins de 601,452,534 mil reis, dont 407,037,530 ont été absorbés par une guerre absolument inutile avec le Paraguay. De là une série de déficits qui ont déterminé une aggravation de 10 0/0 sur les droits de douanes à l'importation. A la vérité, les droits d'exportation ont été réduits de 2 0/0, et le rédacteur du *Journal Officiel* donne de très bonnes raisons pour justifier ce dégrèvement.

« Seulement le Gouvernement brésilien se fait illusion, s'il s' imagine qu'en dégrèvant l'exportation de 2 0/0 pour grever l'importation de 10 0/0, il facilitera sensiblement la vente de ses cafés. Si, comme nous nous plaçons à le croire, il y a des économistes au Brésil, ils ne manqueront pas de lui démontrer que « tout obstacle opposé aux importations agit pour empêcher les exportations et vice versa ».

Nous sommes d'accord pour attribuer la mesure très grave de l'aggravation des droits sur l'importation, aux déficits budgétaires. On lira, d'ailleurs, dans la section éditoriale, les articles de notre directeur, M. Lamas, au sujet de la question monétaire et financière de l'Empire. Il faut absolument éviter, dans l'avenir, ces déficits accablants; il est indispensable pour cela, entre autres mesures à prendre, d'éviter le régime de la paix armée, cesser les armements, proclamer l'arbitrage, comme l'a offert au Brésil la République Argentine. En dehors de cette politique, sage et prévoyante, que nous avons l'espoir de voir adopter bientôt par toute l'Amérique latine, le Brésil pourra trouver difficilement les moyens d'éviter une crise d'autant plus regrettable que l'empire américain est, en réalité, énormé-

ment riche; seulement, il faudrait vouloir se consacrer sérieusement au développement du commerce et de l'industrie du pays.

Quant à la demande faite par M. Molinari, nous sommes à même de lui répondre, qu'au Brésil il y a effectivement des économistes, et de très remarquables, mais qu'ils n'ont pas eu la force de vaincre le courant des préjugés et de la routine. Espérons que dorénavant, sous un gouvernement intelligent, le Brésil saura surmonter les difficultés qui entravent son développement.

— La compagnie « Rio de Janeiro Central Sugar Factories, » vient d'offrir au marché de Londres £ 56,250 en obligations (debentures) 6 0/0, de £ 50 chaque. L'intérêt est garanti par le Gouvernement Impérial. L'amortissement aura lieu en 1901, au prix de £ 55, c'est-à-dire, avec 10 0/0 de prime. Aucun doute sur le succès de cette opération.

— *Bourse.* Rio de Janeiro, 1^{er} février 1873. Change (voir les télégrammes publiés dans la « Revue Commerciale »). — Livres sterling 11 \$ 160. — Banques : du Brésil 290 \$. — Rural Hyp. 274 \$. — Commercial 235 \$. — Industrial Merc. 232 \$. — Do Commercio 216 \$. — Chemins de fer : Petropolis 175 \$. — Macahé e Campos 225 \$. — Sorocabana 105 \$. — Leopoldina 197 \$. — S. Paulo e Rio 150 \$. — Mogyana 208 \$. — S. Ant. de Padua 205 \$. — Carangola 183 \$. — Gráo Pará 220 \$. — Alto Muriahé 170 \$. — Tramways : S. Christováo 340 \$. — Jardino Botanico 156 \$. — V. Isabel 250 \$. — Carris Urbanos 260 \$. — Navigation : Brasileira de Nav. 265 \$. — Espirito Santo 106 \$. — Amazon 160 \$. — Nacional 156 \$. — S. Joao du Barra 200 \$. — Iguapense 185 \$. — Divers : Docas Pedro 2^o 127 \$. — Brazil Industrial 250 \$. — Quissamá 230. — Obligations : Banque du Brésil 95 0/0. — Prédial 78 0/0. — Macahé et C. 94 0/0. — Sorocabana 90 0/0. — Quissamá 208 \$. — Carris 440 \$. — Apolices (dette nationale interne) 6 0/0, 1 : 047 \$ (4 3/4 de prime). — Emprunt 6 0/0 de 1868 (or) 1 : 270 \$. — celui de 1879, 4 1/2 0/0, 1:165 \$.

Colombie. — Bilan du « Banco Nacional », le 16 décembre 1882.

Actif.

Obligations.	\$ 1.261.599 62
Pagars de douane.	639.931 15
Documents admissibles en paiement de droits d'importation.	443.547 70
Obligations du Trésor pour compte du capital.	424.391 —
Chemin de fer Girardot.	242.061 43
Barranquilla.	150.361 65
Billets à recouvrer.	19.800 35
Crédits flottants.	89.160 75
Meubles.	10.927 30
Frais généraux.	8.890 40
Divers.	13.710 15
Caisse.	197.191 57
TOTAL.	\$ 3.501.188 07

Passif.

Capital.	\$ 2.000 000 —
Réserve.	86.367 25
Escomptes et intérêts.	56.892 72
Dépôts et comp. cour.	207.382 70
Dette publique.	97.707 30
Trésorerie générale.	230.015 —
Obligations de ventes.	243.830 55
Obligations chemin de fer Girardot.	186.804 05
Divers.	2.270 50
Emission.	389.903 —
TOTAL.	\$ 3.501.188 07

Bogotá, 16 déc. 1882.

JORGE HOLGUIN, gérant. ALEJ. POSADA, secrétaire.

Mexique. — Un journal du Nouveau Mexique. — *Las Vegas Gazette* — dit qu'une société monstre s'est organisée à New-York, sous le nom de « Cattle Compagny », dans le but d'opérer dans le Nouveau Mexique. Le capital est de \$ 2,500 000, divisé en 25,000 actions. La compagnie a acheté des terres d'une étendue considérable — 700,000 acres, — produisant du foin en abondance et fertiles en gras pâturages. On y comprend déjà 20,000 animaux.

— Les entrées de douane à Vera-Cruz, pour le mois de décembre, ont donné un total de \$ 1,439,659,54.

Pérou. — La douane du Callao a produit dans l'année 1882. la somme de \$ 5,130,638 (26 millions de francs).

Il va sans dire que toute cette somme a été récupérée par les Chiliens.

S. Salvador. — Les recettes générales de l'année 1882 ont produit, d'après le Message du Président Rafael Zaldivar, adressé, le 3 janvier au pouvoir Législatif, la somme de \$ 4,549,209,42.

Les dépenses se sont élevées à \$ 4,416,454,05.

Il y a donc eu dans l'année un excédant de \$ 132,835,36.

La République du Salvador n'a pas de dette externe.

La dette de l'Etat, en billets de crédit public, n'est que de \$ 1,889,861,58. En 1882 en a amorti \$ 256,438,67.

C'est, en réalité, une situation admirable, surtout si on considère que les impôts n'y sont pas très élevés; dans l'année 1882 les droits d'exportation sur le café, ont été abolis; les rentes principales de l'Etat, sont, les droits de douane et l'impôt sur les eaux de vie.

Uruguay. — M. Morice vient de partir pour Montevideo, comme représentant de MM. Thomson, Bonar et Cie, afin de soutenir, auprès du gouvernement de la République, les prétentions des porteurs de titres Uruguayens à Londres, manifestées dans l'Assemblée du 10 janvier.

— *Bourse.* Montevideo, 25 janvier 1883. Deuda amortissable 26 7/8. Change, Londres 51 5/8. France 5,43 pour 1\$.

Les emprunts des pays américains ont conservé, à Londres, les cours de notre dernier tableau, avec une augmentation de 1/2 à 1 0/0 sur ceux de la République Argentine, Brésil, Uruguay et Mexique.

MARCHÉ DE LONDRES.

Encore une réduction dans le taux de l'escompte: 3 1/20/0; et on attend qu'il sera porté à 3 0/0 dans ces jours. Sur le marché l'escompte est à 2 1/2 et 2 3/4 0/0. L'encaisse à la Banque d'Angleterre est de 14,050,000 £. Rapport entre la réserve et les responsabilités, 44,10. Consolidés 3 0/0 102 1/4, d. 2 1/2 0/0 87 1/4. On peut compter que pendant quelques mois encore, tout au moins, les bonnes dispositions du marché persisteront.

MARCHÉ DE PARIS.

La Banque de France a vu encore augmenter son fond métallique. Aujourd'hui que la situation politique s'est sensiblement affermie, que le pays retrouve à la tête de l'administration publique des hommes expérimentés, sachant ce qu'ils veulent et où ils vont, on attend, avec raison, que le marché s'affermira, lui aussi, et que les affaires reprendront le cours normal tant désiré par le commerce en général. Le 5 0/0 est coté à 115,25, le 3 0/0 am. 80,85. 3 0/0 perp. 80,25. Banque de France, 5,250, Banque Hyp. 590, Banque de Paris et des Pays-Bas, 10,25 Comptoir d'Escompte, 980, Crédit Foncier 1280, Crédit Lyonnais 560.

Le Message du Président des Etats-Unis signalait l'intérêt exceptionnel que présente cette année le rapport du Secrétaire du Trésor, M. Folger.

Nous détachons de cet important document les passages relatifs: 1° aux difficultés résultant pour le Gouvernement des Etats-Unis de la surabondance des recettes budgétaires; 2° aux dégrèvements dont cette situation fait une nécessité, et notamment à la révision du tarif douanier.

Le département du Trésor a été créé par une loi de 1789. Aux termes de l'article 2 de cette loi, le Secrétaire du Trésor avait pour mission d'élaborer et de préparer les mesures nécessaires pour le développement des revenus publics. Ils étaient alors insuffisants, et l'on ne trouvait pas assez d'objets à taxer. Aujourd'hui le Trésor n'a plus les mêmes soucis: les temps sont bien changés. Ce qui embarrasse aujourd'hui le Trésor, ce n'est plus de savoir d'où il pourra tirer assez d'argent pour faire face aux charges de l'Etat, mais bien de savoir comment il fera rentrer dans la circulation les sommes qui en ont été inutilement détournées. Le Trésor détient déjà des sommes considérables qui se trouvent sans emploi, et la douane et le revenu intérieur versent encore chaque jour dans ses caisses près de 1,250,000 dollars. Il est donc évident que les recettes dépassent aujourd'hui de beaucoup et continueront à dépasser les besoins.

De la disproportion existant entre les dépenses journalières et les recettes courantes, il résulte un préjudice pour

les intérêts généraux du pays. Les sommes que le Gouvernement puise ou verse sur le marché viennent l'appauvrir ou l'enrichir à des moments et dans des proportions qui ne concordent nullement avec les mouvements naturels de l'argent. Parfois les débours considérables de l'Etat ont créé une pléthore d'argent: plus souvent encore, le drainage continu de l'argent par l'impôt a restreint le capital flottant au point de mettre la perturbation dans les affaires. Il y a d'abord l'encaisse du Trésor, dont le public ne profite plus; et cette première cause de disette favorise en outre les manœuvres de ceux qui spéculent sur la rareté des capitaux en accaparant eux-mêmes le plus d'argent possible.

Nous avons cru que les lois contre le droit d'aînesse, contre la substitution des immeubles et l'accumulation des valeurs mobilières empêcheraient la concentration de la richesse et de l'influence qui en résulte entre les mains d'un petit nombre de privilégiés. Eh bien! non, il y a aujourd'hui des hommes dont l'opulence est telle qu'en se coalisant, ils peuvent disposer de capitaux presque aussi considérables que ceux dont dispose le Gouvernement lui-même, si ce n'est en recourant au crédit. Les agissements de l'influence néfaste que nous venons de signaler se produisent de temps à autre. Il en résulte des disparitions et des affluences soudaines de numéraire, que le Gouvernement favorise malgré lui. Le public attribue ces phénomènes surtout au Trésor et c'est de lui qu'il attend le remède. Mais jusqu'ici les expédients tentés pour faire disparaître cet état de choses n'ont pas eu une bien grande efficacité.

On ne saurait conseiller au Trésor d'autre moyen légal de restituer l'excédent des capitaux qu'il détient, que le remboursement de la dette publique.

On a proposé d'autres moyens de délivrer le Trésor de sa surabondance de numéraire.

La loi sur les banques nationales, article 35, dispose que les banques nationales pourront être désignées comme dépositaires des deniers publics, en donnant en garantie des dépôts une somme correspondante en obligations de l'Etat. Mais cette disposition ne s'applique pas aux recettes douanières. Si ces dernières ou du moins une partie d'entre elles pouvaient être confiées aux banques nationales, elles rentreraient bien vite dans la circulation sous forme de prêts, d'escomptes, ainsi qu'il advient aujourd'hui des produits du revenu intérieur.

Le Trésor a aussi en caisse plus de 50 millions de dollars qui représentent le fonds 5 p. 0/0 pour le rachat des banknotes nationaux et le fonds destiné au retrait des billets des banques nationales qui ont fait faillite. Ces fonds n'ont point été considérés comme « deniers publics », dans le sens des articles cités plus haut, et nous les avons gardés au Trésor. Si le Congrès voulait assimiler ces fonds aux « deniers publics » proprement dits, ils pourraient être, eux aussi, confiés aux banques nationales.

Les partisans de l'extension du système actuel de dépôt dans les banques nationales prétendent que tous les autres pays civilisés jouissent d'un avantage que n'ont pas les Etats-Unis dans les relations de leurs trésoreries avec le marché; les Gouvernements de ces pays ont des comptes avec les banques les plus importantes du territoire et, par suite, ils ne privent point le commerce des services naturels et nécessaires que lui rendent les capitaux disponibles.

Il n'y a qu'aux Etats-Unis, disent les mêmes personnes, que le Gouvernement, par suite de la loi et faute de pouvoirs discrétionnaires suffisants, entrave le mouvement naturel de l'argent et tantôt paralyse le marché en gardant sous clef ses recettes, tantôt stimule la spéculation en vidant brusquement ses coffres. Toutes les opérations commerciales; ajoute-t-on, se trouvent atteintes par ce système de caprice légal et l'on peut dire sans exagération que les statuts actuels du Trésor produisent à New-York une moyenne d'escompte de 2 p. 0/0 plus élevée que si l'on avait recours au système plus rationnel consistant à employer les moyens ordinaires du commerce pour réaliser les recettes et effectuer les débours de l'Etat.

Je ne partage pas complètement cette manière de voir. Je ne conteste pas, qu'il puisse être utile de confier au Trésor le pouvoir de confier de plus grandes sommes aux dépositaires légaux des deniers publics. Mais je crois que le Trésor doit garder pour lui les recettes douanières, affectées actuellement en grande partie au paiement des obligations. Un autre mode de procéder entraînerait pour l'Administration et pour le pays des inconvénients de beaucoup supérieurs aux avantages.

La prospérité d'un pays ne se trouve jamais assez fortement assurée pour que l'on puisse n'y tenir aucun compte

des perturbations éventuelles et des crises possibles. S'il survenait un désastre assez grand pour englober toutes les banques nationales, il y aurait le plus grand avantage à ce que le Gouvernement eût dans les mains de quoi répondre aux appels de fonds qui lui seraient adressés chaque jour. On a déjà vu certaines banques nationales dépositaires se trouver, au grand embarras du Gouvernement, dans l'impossibilité de payer les traites gouvernementales. Cet embarras serait bien plus considérable encore, si toutes les banques nationales ou tout au moins une grande partie d'entre elles venaient à manquer à leurs engagements et si ces établissements détenaient en grand nombre des fonds de l'Etat. Le Trésor a toujours eu pour règle de conduite de garder et de réserver au rachat des obligations des Etats-Unis environ 40 p. 0/0 du montant de celles de ces obligations qui sont en circulation, plus l'argent nécessaire pour faire face aux obligations payables à vue.

« Soyez toujours prêt pour les mauvais jours. Si vous êtes prêt, ces mauvais jours ne viendront jamais ; si vous n'êtes pas prêt, ils viendront certainement. » Voilà pourquoi je ne voudrais pas demander la suppression de toutes les entraves apportées à la liberté de nos mouvements.

Le vrai remède consiste dans la réduction des impôts, réduction qui doit être faite de manière à ne point prendre au pays plus qu'il ne faut pour l'administrer avec économie, de manière à faire simplement face aux obligations qui se présentent d'année en année, de manière que nous puissions éteindre avec une célérité raisonnable la partie de la dette remboursable à volonté et que nous fournissions au fonds d'amortissement les capitaux nécessaires pour assurer le service de la dette prochainement exigible. Le mal provient de ce que le Gouvernement peut se trouver détenteur de sommes considérables qu'il jette en masse sur le marché à des époques incertaines, imprévues et parfois inopportunes pour la prospérité du pays. Le Trésor ne détient certainement plus des excédents aussi considérables, si le nombre et le chiffre des impôts se trouvaient réduits.

Les chiffres accusent pour 1882-1883 un excédent des recettes sur les dépenses de 75,577,043 dollars, y compris le fonds d'amortissement. A moins d'accident, cette disponibilité augmentera d'année en année, à mesure que diminuera l'intérêt de la dette publique, si l'on ne modifie pas la législation actuelle.

Les obligations que l'Administration peut rembourser en tout temps se répartissent comme il suit :

Obligations à 5 p. 0/0 continuées à 3 1/2 p. 0/0	155.356.350 dollars.
Obligations à 3 p. 0/0	259.370.500
TOTAL	414.726.850 dollars.
Ensuite viennent les obligations à 4 1/2 p. 0/0 qui pourront être remboursées le 1 ^{er} septembre 1891	250.000.000 dollars.
Et enfin les obligations à 4 p. 0/0 dont l'échéance est fixée au 1 ^{er} juillet 1907 auxquelles il faut ajouter les certificats de remboursement	738.929.600 423.750
Soit un total de	739.353.350 dollars.

Par conséquent, la dette remboursable en tout temps avant le 1^{er} septembre 1891 et que nous n'aurons pas encore amortie au 30 juin 1883, s'élève à environ 300 millions de dollars. D'après les évaluations pour l'exercice qui doit finir le 30 juin 1883, cette somme pourrait être payée avant le 30 juin 1886. Cette opération terminée, le Trésor accumulera durant les cinq années suivantes, si l'état de choses actuel continue, une somme de 600 millions de dollars, à moins que, cédant aux tentations d'une apparente opulence, il ne se laisse aller à des dépenses excessives.

L'emprunt remboursable en 1891 ne s'élèvera qu'à 250 millions de dollars, et, comme il a été dit plus haut, l'amortissement n'aura plus à fonctionner ensuite qu'en 1907, en sorte que, jusqu'à cette date, l'encombrement de capitaux inactifs ne peut que s'accroître. Quant à l'emprunt remboursable en 1907, il est d'environ 740 millions de dollars. Si donc nous avions le droit de l'amortir dès maintenant, toute notre dette se trouverait éteinte, grâce aux excédents du Trésor, dès le 30 juin 1894.

On trouve peu d'exemples, dans l'histoire financière, d'embarras provenant d'une surabondance de recettes. La situation de notre pays sous ce rapport, tout en prouvant la grandeur presque illimitée de nos ressources et en démontrant que notre crédit ne peut faire l'objet d'aucun doute, n'en suscite pas moins des difficultés d'un ordre extrêmement grave.

Au sujet des conclusions que je crois devoir présenter, je me permettrai de renvoyer à mon dernier rapport, mes vues sur ce point n'ayant guère changé. Aujourd'hui comme alors, je crois qu'il faut maintenir l'impôt sur les alcools, le tabac et les liqueurs fermentées, toutes matières de nature à encourager les vices, et qui, par conséquent, doivent être imposées de préférence aux objets nécessaires à la vie. En 1881-1882, les alcools avaient produit 69,873,408 dollars, le tabac 47,391,988 dollars, les liqueurs fermentées 16,153,920 dollars ; ce qui donne sur 1880-1881 les augmentations suivantes : alcools, 2,719,433 dollars ; tabac, 4,536,997 dollars ; liqueurs fermentées, 2,453,679 dollars. La recette totale provenant de l'imposition de ces articles s'est élevée pour 1881-1882 à environ 133 millions de dollars. Pour l'exercice courant, nous avons évalué nos dépenses à près de 300 millions de dollars, chiffre que n'atteindra certainement pas le produit de l'impôt sur les articles précités. Il n'y a donc nullement urgence de procéder sur ce point à un dégrèvement. Cependant, si l'on croyait devoir dégrever quelque peu ces articles afin d'écarter les tentations de fraude ou de rendre ces taxes plus équitables, le Trésor s'opposerait moins à une réduction modérée qu'à une suppression complète.

On a récemment proposé de supprimer tous les impôts qui constituent le revenu intérieur ; mais je ne crois pas que cette mesure doive rencontrer l'approbation de l'opinion publique, pas plus que celle des hommes politiques.

On ne pourrait supprimer tous les autres éléments du revenu intérieur qu'en conservant l'impôt sur la circulation fiduciaire des banques.

Cette circulation constitue une franchise, un privilège. Elle est une source de bénéfices pour les banques et de dépenses pour l'Etat : l'impôt qui la frappe est donc très légitime. Cet impôt a produit en 1881-1882 une somme de 3,190,981 dollars. Cependant, comme les banques se trouvent déjà taxées par les différents Etats et qu'elles supportent ainsi une part des charges publiques, nous proposons de supprimer l'impôt fédéral sur leur circulation.

Le total des recettes du revenu intérieur, pour l'exercice clos le 30 juin 1882 (alcools, liqueurs et tabac non compris), s'élève à	13.073.936
La taxe sur la circulation fiduciaire et sur les dépôts des banques nationales a produit pendant la même période	8.936.794
Soit	22.030.750

Si nous déduisons ce chiffre actuel de l'excédent de nos recettes, nous trouvons encore un excédent d'environ 98 millions de dollars.

Pour opérer un dégrèvement général, il conviendrait d'étendre l'application aux principales sources de revenus, et notamment aux droits perçus sur les importations en vertu des tarifs. Ce serait là un des meilleurs moyens de remédier au trop-plein des caisses du Trésor.

La suppression de l'impôt sur la circulation fiduciaire et sur les dépôts des banques nationales, celle des timbres adhésifs et des taxes applicables aux banques et aux banquiers particuliers a déjà fait l'objet de longues discussions au Congrès. On verra cependant plus loin que cette mesure écarterait seulement une partie de difficultés.

Les recettes des douanes pour l'année courante sont évaluées à 233 millions de dollars, et si les lois actuelles continuent d'être appliquées et qu'il ne survienne aucune perturbation, tout permet d'espérer que ce chiffre ne diminuera pas dans l'avenir. Il y aurait donc possibilité et opportunité de réduire nos recettes douanières.

Le conseil municipal de Vienne vient de voter le budget de l'année 1883. Voici quelques détails sur la part faite aux différents services communaux de la capitale de l'Autriche.

L'administration centrale, qui comprend, outre les bureaux, le conseil municipal, les comités d'arrondissement¹ et le *Magistrat*², nécessite une dépense de 1,393 600 florins. Les fonctions municipales, en effet, ne sont pas gratuites : ainsi, le bourgmestre reçoit, outre le logement, au traitement annuel de 17.000 fl. (42,500 fr.)

1. La ville de Vienne est divisée en dix arrondissements ; la population totale est de 1 million 82,000 habitants.

2. Le *Magistrat* est une sorte de comité exécutif choisi au sein du conseil municipal et qu'on pourrait comparer au maire français assisté de ses adjoints. Cette institution est analogue à la *giunta* italienne et au collège belge des bourgmestre et échevins.

Le service de la police coûte 874,000 fl. ; cette somme ne représente que la part contributive de la ville dans les dépenses de sûreté publique ; celle de l'Etat atteint près de 2 millions de florins. Le personnel se compose de : 1 président, 2 conseillers supérieurs de police, 20 conseillers ordinaires, 84 commissaires et 136 employés. Le corps actif de la police comprend : 1 inspecteur en chef, 10 inspecteurs et 130 agents ; le service de la sûreté : 1 inspecteur central, 227 inspecteurs ordinaires et 2,120 hommes.

Le service des secours contre l'incendie, qui est rattaché à la police, coûte à lui seul 199,310 fl.

Les travaux publics forment une partie importante des dépenses municipales de Vienne : le crédit affecté à cet article se monte à 3,285,460 fl., dans ce chiffre, la voirie seule entre pour 2 millions, soit le huitième de la dépense totale.

Le service sanitaire coûte 325,000 fl. : il est indépendant de l'assistance publique, qui figure au budget municipal pour 1,123 620 fl. Mais, en outre, les hôpitaux et les établissements charitables ont des ressources propres qui portent leur revenu annuel à 2,500 000 fl. ; les dons de toute nature sont compris dans cette somme pour 100,000 fl. environ.

Les dépenses pour les cultes ne s'élèvent qu'à 17,770 fl. ; celles de l'instruction publique forment le chapitre le plus important du budget municipal : elles atteignent 3,169 000 fl., dont il faut déduire 69,000 fl. provenant des recettes.

Au total, les dépenses portées au budget de 1883 s'élèvent à la somme de 16,578 560 fl. Les recettes ordinaires et extraordinaires de la commune ne dépassant pas 5,895,720 fl., il reste un excédant de dépenses de 10 682,840 fl., auquel il faut pourvoir au moyen de centimes additionnels. On a prévu, pour cette source de revenus, une somme de 10,682,840 fl., qui, en y ajoutant le solde en caisse au commencement de l'exercice, atteint la somme de 10 693,440 fl., présentant ainsi un excédent de recettes de 10,600 fl.

Le directeur du service statistique de Buda-Pest, M. Korosi, a publié récemment un travail comparatif sur les revenus et les dépenses des grandes villes de l'Europe pendant l'année 1879. On se rendra mieux compte de la situation financière de la ville de Vienne en la rapprochant de celle d'un certain nombre d'autres cités importantes au moyen des données que nous allons relever dans cet intéressant document.

De toutes les villes d'Europe celle dont le revenu est le plus considérable, proportionnellement à la population, est Munich, qui perçoit 134 fr. 09 par tête d'habitant ; viennent ensuite Paris, avec 119 fr. 30 ; Prague, 105 fr. 31 c. ; Trieste, 104 fr. ; Francfort, 97 fr. 74 ; Christiania, 85 fr. 71 ; Stockholm, 71 fr. 13 ; Stuttgart, 60 fr. 09 ; Rotterdam, 59 fr. 74 ; Buda Pest, 52 fr. 92 ; Leipzig, 50 fr. 53 ; Turin, 49 fr. ; Cologne, 48 fr. 77 ; Venise, 48 fr. 71 ; Lille, 42 fr. 57 ; Berlin, 42 fr. 09 ; Königsberg, 34 fr. 74 ; Milan, 31 fr. 81 ; Bologne 29 fr. 53 ; Moscou, 18 fr. 63 ; et Varsovie, 15 fr. 27. La ville de Vienne vient dans cette énumération au huitième rang ; la proportion de son revenu avec la population est de 61 fr. par tête d'habitant.

Si l'on s'attache maintenant à la nature des dépenses, on trouve que, pour l'éclairage, Turin dépense 2 fr. 61 par tête d'habitant ; Paris, 2 fr. 46 ; Venise et Bologne, 2 fr. 07 ; Berlin, 1 fr. 39, et Vienne, 1 fr. 13. Pour les secours et les mesures de précautions contre l'incendie, Berlin dépense 1 fr. 97 ; Christiania, 1 fr. 25 ; Stockholm, 1 fr. 30 ; Leipzig, 1 fr. 11 ; Varsovie, 1 fr. 07 ; Vienne, 0 fr. 60 ; et Paris, 0 fr. 70 seulement. Le concours de l'Etat, qui met au service de la ville de Paris un régiment de l'armée active, celui des sapeurs pompiers, n'est pas étranger à ce résultat, qui semble si avantageux.

Pour l'entretien de la voirie, Paris est, au contraire, de toutes les villes du continent, celle qui dépense le plus ; viennent ensuite Francfort, Rotterdam, Stockholm, Milan, Moscou et Munich, villes où les frais de voirie dépassent 4 fr. par tête d'habitant : Vienne ne consacre à ce chapitre de son budget que 3 fr. 49, et Berlin 1 fr. 74 seulement.

De tous les services municipaux l'instruction publique est celui qui réclame partout les plus lourds sacrifices ; elle coûte à Francfort 13 fr. 44 par tête d'habitant, 11 fr. 80 à Leipzig, 8 fr. 44 à Trieste, 8 fr. 35 à Vienne, 7 fr. 91 à Berlin, 5 fr. 29 à Paris, 1 fr. seulement à Venise, 0 fr. 97 à Moscou, 0 fr. 45 à Lisbonne et 0 fr. 31 à Varsovie.

Pour l'assistance publique, la ville de Vienne dépense 7 fr. 61 par tête ; viennent ensuite : Stockholm, 7 fr. 28 ; Christiania, 5 fr. 86 ; Prague, 5 fr. 80 ; Berlin, 5 fr. 72. Ces chiffres sont moins élevés que ceux des villes de Paris et de Londres, qui atteignent 15 fr. et 11 fr. 25 par tête d'habitant.

— Nous croyons utile, pour nos lecteurs d'outre-mer de publier de temps en temps le bilan des principaux établissements de crédit de l'Europe ; ils auront ainsi une idée de leur importance.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Situation au 31 décembre 1882

ACTIF.	
Espèces en caisse et à la Banque.	8.680.925 05
Effets et valeurs diverses.	92.146.222 82
Trésor public.	20.102.245 »
Avances sur dépôts de titres.	45.616.561 63
Correspondants.	51.351.525 91
Emprunteurs :	
Prêts hypothécaires.	1.523.221.362 16
Prêts communaux.	749.603.558 73
Prêts hypothécaires : emploi du capital social et des réserves.	18.207.900 62
Semestres d'annuités en retard.	7.286.683 32
Hôtels et mobilier :	
Prix d'estimation des hôtels.	11.000.000 »
Frais d'appropriation du mobilier.	705.638 49
Divers.	15.291.600 79
Intérêts acquis, mais non échus.	41.758.625 »
Dépenses d'administration.	3.192.328 95
TOTAL.	2.588.365.178 47
PASSIF.	
Capital social.	155.000.000 »
Réserve obligatoire.	12.319.213 08
Provisions pour l'amortissement des emprunts.	30.772.718 18
Réserves diverses.	17.946.089 15
Dépôts en compte courant et bons de caisse.	75.523.125 38
Correspondants.	10.403.480 06
Sous-Comptoir des Entrepreneurs.	4.056.663 81
Versements différés :	
Sur prêts hypothécaires.	60.256.328 80
Sur prêts communaux.	119.228.855 25
Obligations en circulation :	
Foncières.	1.272.374.214 79
Communales.	730.662.751 64
Obligations à rembourser et intérêts échus à payer.	14.725.655 51
Semestres d'annuités payés par anticipation.	20.737.109 50
Divers.	20.161.417 64
Intérêts dus, mais non échus.	23.283.133 80
Profits et pertes :	
Reliquat de l'exercice 1881.	209.358 56
Exercice 1882.	20.703.063 32
TOTAL.	2.588.365.178 47

Certifié conforme aux écritures :

Le gouverneur,
ALBERT CHRISTOPHE.

— Voici le budget de recettes et des dépenses de la ville de Paris pour l'exercice de 1883.

RECETTES ORDINAIRES	
Centimes communaux. — Impositions spéciales. — Taxes sur les chiens.	24.315.700 00
Produit des amendes et des permis de chasse. — Recouvrement sur les porteurs d'obligations municipales de droits avancés pour leur compte.	5.353.300 00
Droits d'octroi.	143.245.600 00
Droits d'expédition d'actes et prix de vente d'objets mobiliers.	255.000 00
Halles et marchés.	7.727.677 78
Poids publics.	195.000 00
Abattoirs.	3.300.000 00
Entrepôts.	2.733.000 00
Produits de propriétés communales.	1.391.970 00
Taxes funéraires.	994.735 00
Concessions de terrains dans les cimetières.	2.220.843 00
Legs et donations pour des œuvres de bienfaisance.	6.169 00
Locations sur la voie publique et dans les promenades publiques.	1.214.831 00
Voitures publiques.	4.840.840 00
Droits de voirie.	1.300.000 00
Ventes de matériaux provenant du service des travaux et cessions de parties de terrain retranchées de la voie publique.	292.400 00
A reporter.	196.043.565 78

<i>Report</i>	196.043.365 78
Contributions des particuliers et des administrations dans les dépenses pour travaux de voirie, d'architecture, etc., et dans les frais d'éclairage	9.500.130 00
Contribution de l'Etat et du Département dans les frais d'entretien et de nettoyage du pavé de Paris	4.100.000 00
Taxe du balayage	2.650.000 00
Redevance payée par la Compagnie du gaz en vertu du traité du 7 février 1870	13.000.000 00
Abonnements aux eaux de la ville et produit de divers immeubles indépendant des établissements hydrauliques	12.116.087 00
Exploitation des voiries, vidanges, égouts	1.658.925 00
Recettes et rétributions perçues dans divers établissements d'instruction publique, legs et donations. Subventions de l'Etat, etc	5.123.030 00
Contribution de l'Etat dans les dépenses de la police municipale	7.693.825 00
Recettes diverses et imprévues	1.248.378 00
Produits de l'exercice 1882 et des exercices antérieurs non constatés au compte	110.000 00
TOTAL des recettes ordinaires	256.589.440 78
RECETTES EXTRAORDINAIRES.	
Fonds généraux	4.635.000 00
Fonds spéciaux	2.250.000 00
TOTAL des recettes extraordinaires	6.885.000 00
DÉPENSES ORDINAIRES.	
Dette municipale	99.121.743 24
Charges de la ville envers l'Etat. — Frais de perception par les agents du Trésor. — Restitution de droits indûment perçus	4.092.600 00
Octroi	7.402.930 00
Préfecture, mairie centrale (personnel, matériel, frais divers)	6.578.910 00
Dépenses pour le service du Conseil municipal	676.900 00
Pensions et secours	671.919 99
Mairies d'arrondissement	976.720 00
Frais de régie et d'exploitation du domaine de la ville, des halles et marchés, etc	1.154.293 00
Cultes	12.376 00
Inhumations	1.270.158 00
Affaires militaires, sapeurs-pompiers, corps de garde et casernes, postes et commissariats de police	723.100 00
Contribution de la ville de Paris dans les dépenses de la garde républicaine	1.685.616 00
Travaux de Paris (Personnel et matériel de la direction)	2.483.500 00
Architecture et beaux-arts	5.304.500 00
Voirie	4.346.000 00
Voie publique	20.616.950 00
Promenades et plantations, éclairage, voitures, etc	9.796.450 00
Eaux et égouts, vidanges, exploitation des voiries	12.960.390 00
Collège Rollin. — Bourses dans les lycées et dans divers établissements spéciaux	1.389.218 00
Instruction primaire et écoles supérieures	23.255.923 00
Assistance publique. — Aliénés. — Enfants assistés. — Établissement de bienfaisance	19.700.300 00
Dépenses diverses	156.119 04
Préfecture de police	22.523.830 64
Fonds de réserve pour dépenses imprévues	6.762.903 87
Dépenses des exercices clos non constatées au compte de 1882	100.000 00
TOTAL des dépenses ordinaires	253.763.340 78
DÉPENSES EXTRAORDINAIRES	
Fonds généraux	7.461.100 00
Fonds spéciaux	2.250.000 00
TOTAL des dépenses extraordinaires	9.711.100 00

Revue commerciale.

Désireux de répondre à l'accueil bienveillant que notre journal a trouvé en Europe comme en Amérique, nous venons de donner à cette section une organisation définitive, après avoir établi des correspondants intelligents et actifs dans les principaux marchés.

Havre, le 24 février 1883.

Cafés. — Les affaires se sont ralenties, cette semaine, et après la forte hausse qui s'était produite, les cours du disponible ont éprouvé une réaction sensible. — A terme, la baisse a été aussi très accentuée, bien qu'interrompue, par

quelques petites velléités de reprise, en dernier lieu, il faut voir le *good-average* Santos : à fr. 48 50, sur fév. ; à fr. 48 50, sur mars ; 48 75, sur avril ; à fr. 49 25, sur mai ; à fr. 49 50, sur juin ; à fr. 50, sur juill. ; à fr. 50 50, sur août ; à fr. 51, sur sept. ; et à fr. 51 25, sur oct.

RIO-JANEIRO. — Télégramme ; le 22 février 1883. — Affaires nulles, acheteurs voulant baisse — *Good-First*, nominal. — Change : Paris, 453 ; Londres, 21 ./.. — Stock 123,000. — Exportations de la semaine : Canal et Nord, 20,000 ; Méditerranée, nulles ; Amérique, 100,000. — Ventes de la semaine : Canal et Nord, 8,000 ; Méditerranée, nulles ; Amérique, 40,000. — Recettes journalières, 11,250.

SANTOS. — Marché calme. — Ventes de la semaine : Europe 21,000 — Exportations de la semaine : Nord d'Europe 23,500. — Amérique, 23,500. — Recettes journalières, 4,800. — Stock, 122,000. — Prix supérieur 3,900 à 4,100.

Gruers et Peaux. — Les cuirs restent sans grand changement, avec une demande assez régulière. Il s'est traité ainsi, cette semaine : 411 Santos salés verts, à prix non divulgué ; 1,500 Pernambuco salés verts, à livrer par *Résolu*, à fr. 67 50 par 50 kil. ; 200 B. Ayres secs, bœufs, à fr. 1 35 ; 2,241 M.-Video salés verts, bœufs, de 70 50 à 76, suivant raie ; 466 Lima salés verts, à fr. 64 50 ; 400 dito dito, à livrer, au même prix.

Les peaux de chevreaux ont également eu la vente de 18 b, Mexique, à fr. 14 50 la douzaine.

Laines, Crins et Plumes. — La demande pour les laines reste languissante, sans changement dans les cours. On a fait seulement, 60 b. B.-Ayres, suint, entre fr. 1 75 et 2 par kilog.

On ne signale pas d'affaires en crins, ni en plumes.

Nous avons reçu : 3 c. plumes, du Brésil ; 355 b. de laine, 27 b. laine, peaux de moutons de M.-Video ; 3,517 b. de B.-Ayres ; 8 c. plumes de la Plata.

Poivres, Cacaos, Tapiocas et Thés. — Les cacaos restent peu demandés. On a signalé seulement cette semaine : 213 s. Haiti payés fr. 43 à 45 par 50 kil., ent.

Les autres articles compris dans ce paragraphe sont au grand calme.

Il a été importé : 251 s. cacao, de New-York ; 529 s. dito, de Haiti ; 839 s. dito, de la Côte-Ferme ; 250 s. dito, du Para ; 276 s., de Hambourg ; 259 s., d'Espagne ; 153 s. cacao, 15 bl. tapioca, d'Angleterre.

Gommes, Cires, Miels et Baumes. — Les cires sont peu recherchées. On a fait seulement ces jours derniers, 200 kil. Haiti, à fr. 1 30 par demi-kilog.

Dans les baumes, on cite la vente de 5 c. tolu, à 5 50 le demi-kil.

Nous avons reçu : 156 b. caoutchouc, de N.-York ; 2 bls cire, 17 bls miel, de Haiti ; 20 bls dr, du Mexique ; 30 a caoutchouc, du Para ; 53 col. cire, d'Espagne ; 53 f. caoutchouc, d'Angleterre.

Bois. — Il a été importé, depuis huit jours : 100 belles cèdre, de N.-York ; 540 ton. campêche, de Haiti ; 114 morç. acajou, de la Côte-Ferme ; 450 ton. bois jaune, du Mexique ; 40 ton. dito, d'Aracany ; 60 ton. quebracho, de la Plata ; 541 pièces tock. de Bangkok ; 195 morç buis, 1 bille acajou, d'Angleterre.

Grains, Farines, etc. — On ne signale pas d'affaires.

Il a été importé : 164 s. blé, de N.-York ; 3 gr. 200 s. farine, de Baltimore ; 17,034 s. blé, de Bombay.

Bordeaux, le 23 février 1883.

Café. — Marché plus calme et cours faiblissant. On ne note, depuis quelques jours, en vente, que : 445 s. Laguayra gragé, de fr. 80 à 84 et 85 ; 100 s. dito non gragé, de fr. 52 à 54 50 ; 50 s. Rio non lavé, à fr. 43 50.

Peaux de Moutons. — 4 b. B.-Ayres, de fr. 150 à 155.

Vanille. — 16 boîtes Mexique, à prix secret.

Marseille, le 22 février 1883.

Café. — La baisse manifestée à N.-York et au Havre, produit un moment d'arrêt ici, plusieurs affaires engagées ont été résiliées, nous connaissons pourtant la vente de 500 s. Rio supérieur, à fr. 58.

Laines. — Les ventes ont porté sur toutes sortes. Par suite de concessions faites sur les prix des Sigaye, il s'est vendu 200 b. de Toulcha et Ibraïla. Le mouvement de la semaine se résume comme suit : 1,019 b. vendues ; 53 b. arrivées. Stock. 36,534 b.

Cacao. — On a pris : 60 s. cacao Carupano, de fr. 100 à 102 50.

Dividivi. — On a vendu : 40,000 kil. dividivi, aux environs de fr. 26.

Londres, le 23 février 1883.

Café. — (Avis de MM. Fréd. Huth et Cie.) — Notre marché a ouvert, cette semaine, avec beaucoup d'animation, de sorte que des transactions très importantes ont été conclues soit pour la consommation, soit et surtout, pour compte de spéculateurs.

La demande pour les cafés Brésil a été très bonne, malgré que les transactions n'aient plus eu la même importance, ces jours derniers, par suite de la tendance plus calme.

Cacao. — La demande a été assez vivement sollicitée par les récents arrivages. Les cours des Grenada ont subi une hausse de 2 den. par livre. On a payé pour des Trinidad, sh. 75 à 79 6 et 84 pour belle qualité ; Ste-Lucie, sh. 55 à 58 ; Guayaquil, sh. 59 à 72 6, le tout par quint. angl.

Laines. (Avis de M. Paul Pierrard.) — Pour réaliser la plus forte proportion possible des arrivages disponibles et des anciennes existences atteignant 296,000 b. de laines coloniales, les courtiers vendeurs viennent d'ajouter un jour de vente et de reculer la clôture au 22 mars. En outre, on est convenu d'offrir de 10,000 à 12,000 b. par jour.

Nitrate de soude : Du Chili, ferme, de sh. 12 à 12 3.

Cuivre plus calme : Chili bon ord., en barres, payé 6 65 7 6 ; fin courant, \$ 65 10 ; tough anglais, \$ 69 à 70 ; meilleur choix, \$ 71 à 71 10.

Liverpool, 17 février 1883.

Cotons. — La demande a été modérée, cette semaine, et les prix n'ont que peu varié.

En Brésil, les affaires ont été très modérées, mais les prix se sont pleinement maintenus.

Les Pérou n'ont provoqué qu'une demande modérée, sans changement dans les cours.

Les Antilles et les Afrique n'ont pas varié.

Les Antilles ont provoqué une assez bonne demande, à prix en faveur des vendeurs. Les côtes ont partiellement monté de 1/16 den.

Derniers prix. Pernambuco 5 7/8 à 6 1/2, Teará, 5 7/8 à 6 3/8, Rio Grande 5 3/4 à 6, Pérou 5 à 9.

Anvers, 22 février 1883.

Café. — Notre marché a continué, cette semaine, à présenter une grande animation. La demande ne s'est pas ralentie un instant, à des prix toujours en hausse. Les transactions comportent environ 22,000 à 23,000 s.

Cuir. — Avec un bon courant d'affaires, à prix très fermes. Les transactions comportent : 1,950 secs, B.-Ayres ; 125 Matamoros ; 200 Pérou ; 300 Coquimbo ; 324 salés secs Bahia ; 1,066 B.-Ayres ; 1,176 M.-Video ; 7,460 Uruguay ; 906 R.-Grande ; 200 peaux sèches, Cop ; ensemble, 13,708 pièces.

Laines. — Le mouvement assez restreint se résume par : 342 b. Plata, 93 b. d'Australie et 6 b. Cap. aux pleins cours des dernières enchères publiques.

Peaux de moutons. — Ont donné lieu à la conclusion de quelques affaires.

Suif. — Les transactions en indigènes n'ont offert aucun intérêt, toutefois, les prix sont plus fermes, le suif de l'intérieur se cote de fr. 90 à 92, et le suif de ville, de fr. 95 à 96 les 100 kil.

Amsterdam, le 23 février 1883.

Café. — La tendance est un peu plus calme, toutefois, les offres restent excessivement plus limitées.

Cacaos — 63 b. Surinam offertes en vente par inscription ont été adjugées à 2 cents au-dessus de la taxation ; la belle qualité a été payée pleinement 46 cts.

Hambourg, le 22 février 1883.

Café. — La demande, très active pendant les premiers jours de la semaine, est plus calme, mais les prix se sont assez bien soutenus. Ventes : 30,000 s. Rio et Santos, de 3. à 52 pf. ; 2,000 s. Laguayra, de 38 à 85 pf. 1,300 s. Porto-Rico, de 68 à 91 pf. ; 500 s. Costa-Rica, de 38 à 52 pf. ; 1,500 s. Bahia, de 34 à 46 pf. ; 1,300 s. St-Domingue, de 45 à 44 pf. ; 2,500 s. diverses sortes et sous voiles, 4,000 s. Rio et 2,000 s. Santos.

Cacao — En demande plus active et avec beaucoup d'affaires, notamment en Guayaquil, à des prix en hausse rapide. Les autres sortes sont également plus recherchées.

Arts, sciences et faits divers.

— M. C. Deprez vient de faire à Paris, dans les laboratoires du chemin de fer du Nord une expérience extrêmement intéressante.

Il s'agit de la transmission de la force motrice, à des distances relativement considérables, au moyen d'une nouvelle machine dynamo-électrique et de fils métalliques. Il a ainsi envoyé une force de cinq chevaux à vingt kilomètres de distance ; seulement, et ce résultat est bien naturel, on a constaté une perte de force de 40 à 50 %. C'est tout de même une nouvelle et très importante application de l'électricité. Les percements des tunnels, les travaux souterrains de toutes sortes, mines etc., profiteront grandement de ce nouveau progrès dont la science est redevable à M. Deprez.

On n'a certainement pas oublié l'appareil télégraphique Baudot qui a été une des attractions de l'exposition d'électricité.

M. Baudot vient encore d'apporter à son appareil de transmission déjà si remarquable perfectionnements qui le placent bien au-dessus de tout ce qui avait été fait jusqu'ici.

Grâce à une ingénieuse innovation, l'appareil Baudot peut selon les besoins du service, donner 1,500, 3,000 et jusqu'à 9,000 mots à l'heure.

S'agit-il de transmettre des dépêches ou plusieurs expéditions, comme, par exemple, les dépêches destinées à la presse, six récepteurs peuvent être immédiatement attelés, et la même dépêche s'imprime d'elle-même plusieurs fois, en caractères d'une netteté parfaite, sans temps d'arrêt, sans interruption de courant sans difficulté pour l'employé destinataire, et sans usure appréciable de l'appareil.

Ainsi qu'on le voit, l'appareil Baudot constitue aujourd'hui le dernier mot de la science en matière de transmissions télégraphiques.

L'invention si admirablement perfectionnée de M. Baudot est une gloire pour la France et une gloire que nous envient les autres puissances européennes, puisque plusieurs d'entre elles ont déjà traité avec l'inventeur pour l'installation de son merveilleux appareil, qui ne peut tarder à être universellement adopté.

M. le lieutenant Bellot de la marine française est le frère du brave et infortuné René Bellot, mort dans les mers polaires pendant un voyage à la recherche des restes de l'expédition Franklin.

M. Bellot a fait devant la Société de géographie de Paris, lors de sa dernière réunion, le récit détaillé de l'effrayante catastrophe dans laquelle a succombé le navire américain la *Jeannette*.

Nos lecteurs connaissent déjà la plupart des péripéties de ce naufrage ; aussi, malgré tout l'intérêt que présente le récit fait par M. Bellot, n'en rappellerons-nous que les grandes lignes.

La *Jeannette* était un navire à vapeur armé et aménagé aux frais de M. Gordon Bennet, le riche et généreux directeur du *New-York Herald*.

La *Jeannette* et son équipage se proposaient d'aller explorer les mers polaires et de se rapprocher du pôle le plus possible. On emportait des vivres pour plusieurs années, et tout ce qui pouvait garantir la santé de l'équipage.

Le capitaine Delong, qui déjà avait ses preuves d'habileté dans la navigation des mers polaires, fut chargé de la conduite du bâtiment et partit de San-Francisco en août 1879, puis la *Jeannette* pénétra hardiment à travers le détroit de Behring, dans l'océan Glacial, suivant ainsi la route que le regretté Gustave Lambert avait prônée et qu'il s'était proposé de prendre.

Deux ans s'écoulèrent ensuite sans qu'on reçut la moindre nouvelle des voyageurs.

On sait ce qui arriva, Le malheureux navire fut enveloppé par les glaces et tellement serré qu'il fut écrasé et coula à pic. L'équipage, qui avait pu s'échapper sur la glace et sauver une partie des vivres et de la cargaison, fut partagé en trois troupes ayant chacune un canot.

Un seul de ces groupes parvint à se sauver, celui qui était monté dans la première chaloupe. Accablés de fatigue, de faim et de froid, ces malheureux touchèrent terre aux environs du delta de la Léna et ils eurent le bonheur de rencontrer des indigènes qui vinrent à leurs secours et les accompagnèrent jusqu'à Irkoutsk.

Le canot commandé par le capitaine Delong atterrit aussi non loin de là ; mais, moins heureux que leurs compagnons, ils passèrent près de villages indigènes sans les voir et périrent jusqu'au dernier de la mort la plus épouvantable.

Enfin on n'a jamais eu, malgré les plus minutieuses recherches, la moindre nouvelle du troisième bateau. Tout porte à croire qu'il a été englouti avec tout son équipage pendant la grande tempête qui sépara les trois canots. (Lire les détails de cette terrible agonie dans l'ouvrage publié à la librairie Maurice Dreyfous: *L'Expédition de la Jeannette au pôle Nord*, 2 vol. in-8° illustrés.)

Si nous n'insistons pas davantage sur le dramatique récit fait par le lieutenant Bellot, c'est qu'il ne contient rien que nous n'ayons déjà raconté à nos lecteurs, mais nous profiterons de l'occasion pour dire, en quelques mots, quelle fut la mort de son frère René Bellot, un des rares officiers de la marine française qui aient pris une part active aux entreprises polaires.

René Bellot avait obtenu l'autorisation de partir comme second sur le *Prince-Albert*, commandé par le capitaine Kennedy, et qui allait à la recherche de l'expédition Franklin. Cette première expédition, quoique hérissée de dangers de toutes sortes, se termina heureusement.

Bellot repartit le 12 octobre 1851 pour porter secours au capitaine Kennedy, qui, dans une tempête, avait été emporté sur un glaçon avec cinq hommes de son équipage.

Les premiers jours de cette recherche furent infructueux, mais, grâce à la persistance de notre glorieux compatriote, il finit par découvrir les malheureux naufragés, qui se jetèrent dans les bras de leurs sauveurs.

Une nouvelle expédition quitta Woolwich le 12 mai 1853; le *Phénix*, arrivé à l'entrée du canal de Wellesley, fut contraint de s'arrêter. Bellot ne voulut pas rester inactif et partit enmenant avec lui un quartier-maître et, trois matelots, et il se dirigea à l'aide d'une embarcation du côté du cap Bécher. Bientôt ils rencontrèrent des glaçons qui les empêchèrent de continuer par eau la route qu'ils avaient entreprise.

Ils continuèrent en traîneau leur route sur des glaçons qui les conduisirent jusqu'au cap Bourden. Les difficultés d'une telle route étaient énormes; à chaque instant on rencontrait d'énormes fissures qu'il fallait traverser à la nage dans l'eau glacée.

Ils aperçurent la terre à trois milles de distance et Bellot proposa de s'y rendre afin d'y camper et de continuer la route en suivant la côte. Malheureusement tout l'espace compris entre le glaçon et la terre était un bras de mer à peu près libre et ne contenait qu'un certain de petits blocs de glace suffisants pour porter cinq hommes. Bellot tenta d'arriver à la côte à l'aide d'un léger esquif de caoutchouc qu'on avait emporté, mais le vent qui soufflait de terre était si violent qu'il ne put y réussir.

Pendant une seconde tentative, deux des matelots réussirent à toucher terre, mais le glaçon qui portait Bellot et les deux autres compagnons fut entraîné au large. L'officier tâcha de rassurer les malheureux, qui se taillèrent dans la glace une sorte de maison souterraine. C'est de cet abri que sortit, quelques instants après qu'il eut été terminé, l'infortuné lieutenant.

A peine fut-il debout sur la glace qu'une rafale de vent, s'engouffrant dans son manteau, l'emporta en avant avec une force irrésistible.

Une large fissure s'ouvrait dans la glace sous ses pas, il y fut précipité et périt ainsi misérablement.

Un homme de talent et d'esprit, qui rencontrait souvent des expressions heureuses, Théophile Gautier, a dit que l'idée de faire descendre le bénéfice de la justice jusque sur les animaux était un des actes dont le dix-neuvième siècle pourrait tirer justement le plus de profit et d'honneur.

Cette idée moralisatrice a fait de grands progrès en France, grâce à la Société protectrice des animaux, et aussi grâce au gouvernement, qui vient, on le sait, de faire apposer dans toutes les écoles des affiches blanches portant le texte de la loi Grammont.

Après trente ans d'existence, la société protectrice des animaux comptait, en 1878, trois mille membres environ; aujourd'hui ce nombre est doublé.

A l'étranger, dans tous les pays du monde civilisé, des sociétés analogues se sont fondées pour la protection des animaux. Hier encore le secrétaire général de la société annonçait aux membres réunis en assemblée générale, 84, rue de Grenelle-Saint-Germain, qu'une société protectrice des animaux venait d'être formée à la Havane sur les bases de notre société française.

M. Frémy d'Esclands, conseiller maître à la Cour des comptes, qui présidait hier cette réunion, a pris la parole après

le secrétaire général pour entretenir l'assemblée d'un projet d'exposition internationale en 1883.

Cette exposition, d'après lui, aurait lieu au pavillon ou de la ville de Paris (Champs-Élysées), et comprendrait tout ce qui a rapport au dressage, à l'attelage, etc., du cheval.

Le principe d'une exposition internationale a été aussitôt adopté par l'assemblée; mais diverses objections ont été produites: Pourquoi s'occuperait-on uniquement du cheval? Et le chien? le chat? le mouton? etc., etc. La société n'a-t-elle pas pris, en effet, tous les animaux utiles et domestiques sous sa sauvegarde?

Un membre a fait remarquer qu'il ne s'agissait point d'organiser une exposition d'animaux, venant faire pendant au concours général agricole, à l'exposition canine, etc.

Les dimensions du pavillon de la ville de Paris rendraient d'ailleurs cette tentative impossible.

Ce qu'il faut, c'est organiser une exposition internationale comprenant tout ce qui a pour but la protection, — dans son sens le plus large, — des animaux de toutes sortes.

Sur l'avis de M. Frémy d'Esclands, l'assemblée, n'étant pas préparée à discuter cette question, a décidé de l'examiner prochainement dans une séance extraordinaire.

Avant de se séparer, les assistants ont voté des remerciements à M. Oustri, préfet de la Seine, qui a mis le pavillon de la Ville de Paris à la disposition de la Société, du 20 août au 20 septembre 1883.

Journal des Economistes, rédacteur en chef M. G. de Molinari, correspondant de l'Institut. Sommaire du numéro du 15 février:

Les finances des états secondaires de l'Allemagne, par M. Paul Muller. — Revue critique des publications économiques en langue française, par M. Rouxel. — Un touriste en Laponie, par M. Ad.-F. de Fontpertuis. — Album de statistique graphique de 1882, par M. Ad. Blais (des Vosges). — J.-B. Say, membre de l'Institut. — La définition de la richesse, par M. Marcel Mengin, professeur à la Faculté de droit de Dijon. — La tombe du marquis de Mirabeau, par M. Ch. de Loménie, auditeur au conseil d'Etat. — La situation économique de la Russie de 1877 à 1882, par M. Wladimir de Besobrasoff, membre de l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg. — Discussion de la Société d'économie politique, réunion du 5 février: De l'influence économique sur l'agriculture de la désertion des campagnes en faveur des villes. Société des Agriculteurs de France. — Le Congrès de mécanique agricole. — Comptes rendus. — Chronique économique. Bibliographie économique.

Bureaux: Rue Richelieu, 14, Paris. — 36 fr. par an.

Mouvement maritime de steamers entre l'Europe et l'Amérique latine.

DU 1^{er} AU 15 MARS

En partance.

- Mars 1^{er}. *Esk*, Southampton, Bordeaux (le 4), Lisbonne, Pernambuco, Rio, Montevideo, Buenos-Aires.
- 2. *Ville de Rio-Janeiro*, Havre, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio, Santos.
- 2. *Pará*, Southampton, Havre, Antilles, Mexique, Amérique Centrale, Pacifique.
- 3. *Magellan*, Bordeaux, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio, Montevideo et le Pacifique.
- 4. *Saint-Simon*, Havre, Bordeaux (le 8), Antilles et Vera-Cruz.
- 5. *Orénoque*, Bordeaux, Lisbonne, Montevideo et Buenos-Aires.
- 6. *Ville-de-Saint-Nazaire*, Saint-Nazaire, Antilles, La Guayra, Savanilla et Colon.
- 8. *Ville-de-Saint-Nicolas*, Havre, Bordeaux (le 13), Montevideo, Buenos-Aires et les ports du Parana.
- 9. *Tagus*, Southampton, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio et Santos.
- 12. *Avon*, Southampton, Antilles, La Guayra, Savanilla, Amérique Centrale et le Pacifique.
- 15. *La Plata*, Southampton, Bordeaux (le 18), Montevideo, Buenos-Aires.
- 15. *Pampa*, Havre, Montevideo et Buenos-Aires.

Attendus.

- Mars 3. *La Plata*, à Southampton du Brésil et la Plata.
- 5. *Équateur*, à Bordeaux du Brésil et la Plata.
- 10. *Ville-de-Marseille*, à Bordeaux, des Antilles et du Mexique.
- 13. *Cordillera*, à Bordeaux du Pacifique, Plata et Brésil.
- 14. *Ville-de-Brest*, à Saint-Nazaire des Antilles et du Mexique.
- 14. *Don*, à Southampton, des Antilles et du Pacifique.

Scieux. — Typographie et stéréotypie de Charaire et Fils.

REVUE SUD-AMÉRICAINNE

AGENTS DE CE JOURNAL

Amérique.

REP ARGENTINE. Buenos-Aires, C. M. Joly; Catamarca, Mardoqueo Molina; Concordia, Daniel Iglesias; Corrientes, Juan Fages; Goya, Luis Careon; Gualeguaychú, José Zalduendo; Mendoza, Flavio Perez; Nogoyá, Agustin Anzo; Paraná Cayetano Ripoll; Rosario, Salvador Pujadas; S. Juan, E. G. Villegas; Santa-Fé, José Gonfrillanda; Santo Tomé, Jaime Negrone.

BRÉSIL. Rio de Janeiro, Lombaerts, rua dos Ourives; Bahia, Olavo de Freitas Martins, 16, rua dos Ourives; Pernambuco, Walfredo Medeiros, 9, rua 1^o de Março; Maceio, F. Favares da Costa; Porto Alegre, Ioaguim Alves Leite; S. Paulo, M. Mattos.

CHILI. Santiago et Valparaiso, L. Tornero; Concepcion, J. M. Serrato; Copiapo, Marconi hijos; EQUATEUR. Quayaquil, S^r Administrador de « El Comercio »; Quito, Andrade Vargas e hijos.

ÉTATS-UNIS. New-York. H. P. Sampers et C^{ie}, 19, Barclay Street; Nouvelle-Orléans, H. Billard.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE. Bogotá, Lazaro M. Perez; Barranquilla, M. Davila Flores, S^r Administrador del « Promotor ». Panama, Saml. Boyd; Barbacoas, José M. Paz; Sincelejo, Rafael Frco Ruiz; Medellin, Modesto Molina; Neiva, Dr Rodrigo Pantoja; Tumaco, Euliquio Arizala; Cartagena, T. F. Velez e hijos.

GUATEMALA. Guatemala, S^r administrador de « El Horizonte ».

MEXIQUE. Mexico, Vincourt; Vera Cruz, S^r Administrador del « Diario Commercial ».

NICARAGUA, Leon, Eleodoro Arana.

PEROU. Lima, J. Galland y E. Henriod. Arica, E. Larrien et C^{ie}.

S. SALVADOR. S. Salvador, S^r Administrador de « La Linterna »; S. Mignel, Brizuela et Charlaix.

URUGUAY, Montevideo, libreria Fermepin.

VENEZUELA. Caracas, Nicolas de las Casas; La Guaira, F. J. Garcia Monjui.

Europe.

LONDRES. Samuel Deacon et C^{ie}, 150, Leadenhall.

EDIMBOURG. Keith et C^{ie} 65 George St.

MADRID. Gaspar, editores, 4, Principe; M. Murillo, 7, Alcalá.

LISBONNE. A. Ferin, 74, rua Novado Almada.

AMSTERDAM. L. Van Bakkenes et C.

MANCHESTER, B. Wheeler, Pall Mall.

GENÈVE. Labarthe et C.

VIENNE. Braunmüller et fils, au Graben.

ROME. Bocca frères, au Corso.

BERLIN. Ch. Claesen, 92, Alexandrinen Strasse.

BRUXELLES. Kiessling et C. 72, Montagne de la Cour.

ST. PÉTERSBOURG., E. Hartgé, 27, persp. de Nevski.

HAMBOURG, Haasenstein et Vogler.

— Pour tout ce qui concerne l'administration supérieure et direction du journal à la Plata, s'adresser au Dr Andrés Lamas, Buenos-Aires, calle de la Piedad, 253.

PARIS, abonnements et annonces, dans l'administration, 12, rue Keppler et chez M. Denné, libreria Española, 15, rue Monsigny. Vente au numéro : P. Arnould, libraire, 20, boulevard Montmartre, Mad. Denax, kiosque 246, boulevard des Capucines, en face du grand-Hôtel, — kiosque boulevard des Capucines, n^o 9, — kiosque boulevard des Italiens, n^o 22.

On peut s'abonner à ce journal, sans frais, dans tous les bureaux de poste en France.

Pour les pays ou villes où il n'y a pas d'agents, s'adresser directement à l'administration centrale, 12, rue Keppler, Paris.

PRODUCTOS MEDICINALES DA FLORA BRASILEIRA

Laboratorio Rio de Janeiro rua Rio Branco, 14

Approvados
e autorizados pelo
Governo Imperial, pela
Exma. Junta de Hygiene
e pela Commissão do
Instituto Pharmaceutico
do Rio de Janeiro,
e pelo
departamento de hygiene
de Buenos-Aires,
pelo corpo medico do
Hospital de Caridade da
mesma capital.
Aceitos e prescriptos
pelas
notabilidades medicas
deste Paiz
e do estrangeiro.



Marca da fabrica.

Premiados
com medalha de ouro
de 1^a classe na
Exposicão Fluminense
de 1879; pela
Academia de Industria de
Paris 1881,
com a 1^a medalha
de ouro
com o 1^o grande
premio a medalha
de ouro 1^o premio
medalha de prata, pela
Congresso da Exposicão
Continental do
Rio da Prata; e com a
medalha de Prata
da Exposicão Allema
de 1882

A POBREZA DO SANGUE.

Anemia, Chloro-anemia, Amenorrhéa, Dysmenorrhéa, Leucorrhéa, Hypoemia intertropical, Anazarca, Beriberi, Infiltrações, do rosto, mãos e pés, — combatem-se facilmente com o

Vinho de Ananaz Ferruginoso e Quinado

NA DYSPEPSIA,

gastrite, gastro interite, fraqueza, digestiva, flatulencia, fastio, prisão de ventre, colicas nervosas, inflamação de figado e baço é efficacissimo a

IMBERIBINA

LA LIGUE INTERNATIONALE

DE LA PAIX ET DE LA LIBERTÉ

Fondée à Genève en 1867 sous la présidence de Garibaldi, présidée à Lausanne en 1869, par V. Hugo.

A pour but de rendre possibles l'arbitrage et le désarmement par la formation d'une Fédération de peuples libres. Elle a pour devise :

LA PAIX, PAR LA LIBERTÉ, POUR LA JUSTICE.

Elle est administrée par un Comité central électif composé de vingt-cinq membres. Elle publie un journal hebdomadaire : les États-Unis d'Europe, directeur Ch. Lemonnier. S'adresser pour Renseignements, Adhésions, Cotisations, Abonnements à Genève, 1, quai des Bergues; à Paris, 2, rue Tronchet.

Librairie et Papeterie

OLAVO DE FREITAS MARTINS

BAHIA (BRÉSIL)

16, RUA DOS OURIVES, 16.

Reçoit des livres et des articles de librairie et papeterie en consignation. — Prière à MM. les Editeurs, Libraires et Fabricants d'envoyer leurs Catalogues à l'adresse ci-dessus pour rendre les commandes plus faciles.

BAHIA (Brésil).

RELACIONES CON COLOMBIA

F. FONSECA PLAZAS

Comisionista y agente general de negocios.

BOGOTÁ (Estados U.U. de Colombia).

Se encarga de todos los asuntos relacionados con su profesion de agente y comisionista y en especial de la agencia de periódicos y libros nuevos nacionales y extranjeros y de la publicacion de anuncios y comunicados en todos los periódicos de la capital y en los de los Estados.

Envíense catálogos de las producciones de las fábricas con los precios corrientes y muestras y prospectos de periódicos con las tarifas de suscripcion y publicacion de anuncios.

Recibe en consignacion productos y manufacturas extranjeras.

Apartado n^o 131, Bogotá.BOGOTÁ LAZARO M^a PÉREZ COLOMBIE

Représentant de plusieurs maisons de commerce.

Directeur propriétaire de la « Librairie Torres-Cañedo. »

Commission et Agence générale d'affaires.

Agence de publications et de journaux étrangers.

Prière d'envoyer Catalogues et Correspondances.

VIENT DE PARAÎTRE :

Le BULLETIN OFFICIEL des Assemblées et de la Conférence tenues à Genève les 10, 11 et 26 septembre 1882, par la LIGUE INTERNATIONALE DE LA PAIX ET DE LA LIBERTÉ. Rapports et Résolutions sur la neutralisation du canal de Suez et du canal de Panama. — Prix : 3 fr. Se trouve à Genève, 1, quai des Bergues, et à Paris chez M. Fischbacher, 33, rue de Seine.